

1980
9

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES BIBLIOTHÉCAIRES

1980/9

LA PROMOTION DE LA LECTURE
EN INDRE ET LOIRE
1956 - 1979

MÉMOIRE

présenté par Pascale CIER

sous la direction de Claude BERNARD

1980
16^e Promotion

CIER (Pascale)
La Promotion de la lecture en Indre et Loire,
1956-1979 : Mémoire / présenté par Pascale
CIER; sous la dir. de Claude Bernard.-
Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de
Bibliothécaires, 1980.- 85 p. : [2] cartes, [6]
tableaux; 30 cm.

Lecture / Ecole
Lecture, expé-
rience



Bibliothèque Municipale, de
Tours.
Bibliothèque Centrale de
Prêt de Indre et Loire.



Compte-Rendu des expériences menées en faveur
de la lecture en milieu scolaire en Indre et
Loire par la B.M. de Tours et la B.C.P. de
1956 à 1979.

1980/9



TABLES DES MATIÈRES

Introduction	1
I - Développement de l'Expérience "Promotion de la Lecture en Indre et Loire" avant l'intervention du F.I.C. 1956-1972.....	3
A - Création des Bibliobus de prêt direct 1956-1964	3
B - L'accueil des classes à la section "Enfants" de la B.M. de Tours	6
C - Création du service "Thèmes" à la B.C.P. 1969	8
D - Actions de Formation des Normaliens	19
II - L'Intervention du F.I.C.	22
A - Circonstances de l'Intervention du F.I.C.....	22
B - Budget de l'expérience "Promotion de la lecture"	23
1°/ Budget prévisionnel et budget global	24
2°/ Budget de la "Banque d'Outils"	26
C - La Banque d'Outils	28
1°/ L'enrichissement quantitatif	28
2°/ Choix des documents	29
3°/ Composition du fonds	30
D - Fonctionnement du Service de Documentation	32
1°/ Relations avec les établissements scolaires	33
2°/ Fonctions des documentalistes	33
a) recherche de la documentation	
b) exploitation de la documentation	
3°/ Le choix des thèmes	36
4°/ Bilan des Activités du service de documentation	37
E - La Promotion de la lecture et le Centre de Rénovation Pédagogique (C.R.P.)	39
F - Théâtre, Musée, Musique	41
1°/ Le Théâtre	
2°/ Le Musée	
3°/ La Musique	

III - Compte-Rendus de quelques travaux effectués dans le cadre de l'expérience par le service de documentation	43
A - Château-la-Vallière 1973-74 - Travail autour d'un thème	43
B - L'Arche du Lude 1973-74 - Collaboration avec le laboratoire de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Tours	45
C - Bourgueil 1974-75 : Lecture, documentation et audio-visuel ..	46
CONCLUSION	49
BIBLIOGRAPHIE	52
Annexe I - Formation des enseignants	54
- Programme à l'intention des élèves-maitres et élèves-maitresses des écoles normales d'Indre et Loire	
- Le service de documentation dans l'enseignement	
Annexe II - La Banque d'Outils	58
- Périodiques reçus par la Banque d'Outils	
- Liste des Organismes prêtant gratuitement les films	
- Liste des documents se trouvant à la Permanence du Centre de Rénovation Pédagogique	
- Matériel d'Exposition	
- Liste des diapositives possédées par la BCP en 1973-74	
- Liste des thèmes disponibles - Année 1974-75	
- Liste des thèmes pour lesquels existe un nombre limité de documents	
Annexe III - Rapport d'Activité de M. FILLET sur la Promotion de la Lecture - Février 1974	77

INTRODUCTION -

La promotion du livre et de la lecture est l'objectif normal de tout bibliothécaire de lecture publique. Pourtant en France, malgré une longue tradition de culture littéraire, la population semble peu intéressée par la lecture si l'on en croit les sondages. Cependant, dès le début des années 60, on a vu se développer une prise de conscience des problèmes et des risques qui naissaient de cette indifférence à l'écrit au moment où se développaient les moyens audio-visuels. Les cris d'alarme fusaient de tous côtés : les Français ne lisent pas, les enfants n'aiment plus lire, la lecture en France se porte mal. Sociologues, psychologues, professionnels du livre, pouvoirs publics, ont commencé à s'inquiéter. Malgré d'incontestables efforts pour créer un réseau de bibliothèques publiques depuis 1945, malgré un spectaculaire développement du livre de poche, les Français restaient de très médiocres lecteurs, en particulier lorsqu'on les comparait à leurs voisins Anglo-Saxons.

Par ailleurs, si les adultes s'avéraient peu enclins à consacrer leurs loisirs à la lecture, enseignants et éducateurs s'accordaient à souligner que les enfants non seulement ne semblaient guère attirés par le livre mais que, plus grave encore, ils lisaient, techniquement parlant, de moins en moins bien. Quelle qu'en soit la cause : méthode d'apprentissage de la lecture, développement de la télévision et de l'audio-visuel, mis en accusation à tour de rôle ou ensemble, le problème restait entier.

C'est dans ce contexte qu'il faut placer l'expérience de Promotion de la Lecture en Indre et Loire qui prit naissance en 1956.

L'Indre et Loire est, pourrait-on dire, un département français "moyen". D'une superficie de 6.158 km², il n'est ni particulièrement étendu, ni particulièrement petit. Il ne présente ni des reliefs particulièrement contrastés ni un climat rigoureux, autrement dit, il ne présente pas de caractéristiques géographiques susceptibles d'entraver l'action d'une B.C.P.

Sur le plan de la géographie humaine, on constate que, s'il ne se dépeuple pas, il est, comme toutes les régions de France, touché par un mouvement interne d'exode rural en direction des zones urbaines, essentiellement celles qui bénéficient des grands axes routiers ou de chemins de fer, soit dans le

sens Nord-Sud, c'est-à-dire Tours et les communes limitrophes en extension continue, et la zone de Château-Renault, traditionnellement lieu d'une implantation industrielle. L'autre développement, dans le sens Est-Ouest, profitant particulièrement à la zone de Chinon-Avoine qui bénéficie, en outre, de l'implantation d'une centrale nucléaire et à Amboise. Parallèlement à cet accroissement urbain, certaines parties du département se dépeuplent irrésistiblement. En 1975, on recensait 220 communes de moins de 1.500 habitants. Il n'est pas de commune, ayant une population aussi faible, pouvant entretenir une institution culturelle, aussi réduite soit-elle. Tours est le pôle de la vie culturelle du département et, pour la majorité des habitants des zones rurales, le bibliobus de la bibliothèque centrale de prêt est la seule occasion régulière d'avoir une activité culturelle.

Enfin, sur le plan économique, la vie du département repose essentiellement sur trois types d'activités : le tourisme, grâce aux châteaux de la Loire; l'agriculture, et tout particulièrement les activités viticoles; et le commerce auquel se joignent les activités des petites et moyennes entreprises de transformations.

Ce département, sans grande originalité, a eu cependant la chance de voir nommés à des postes-clés des hommes passionnés par les problèmes de lecture.

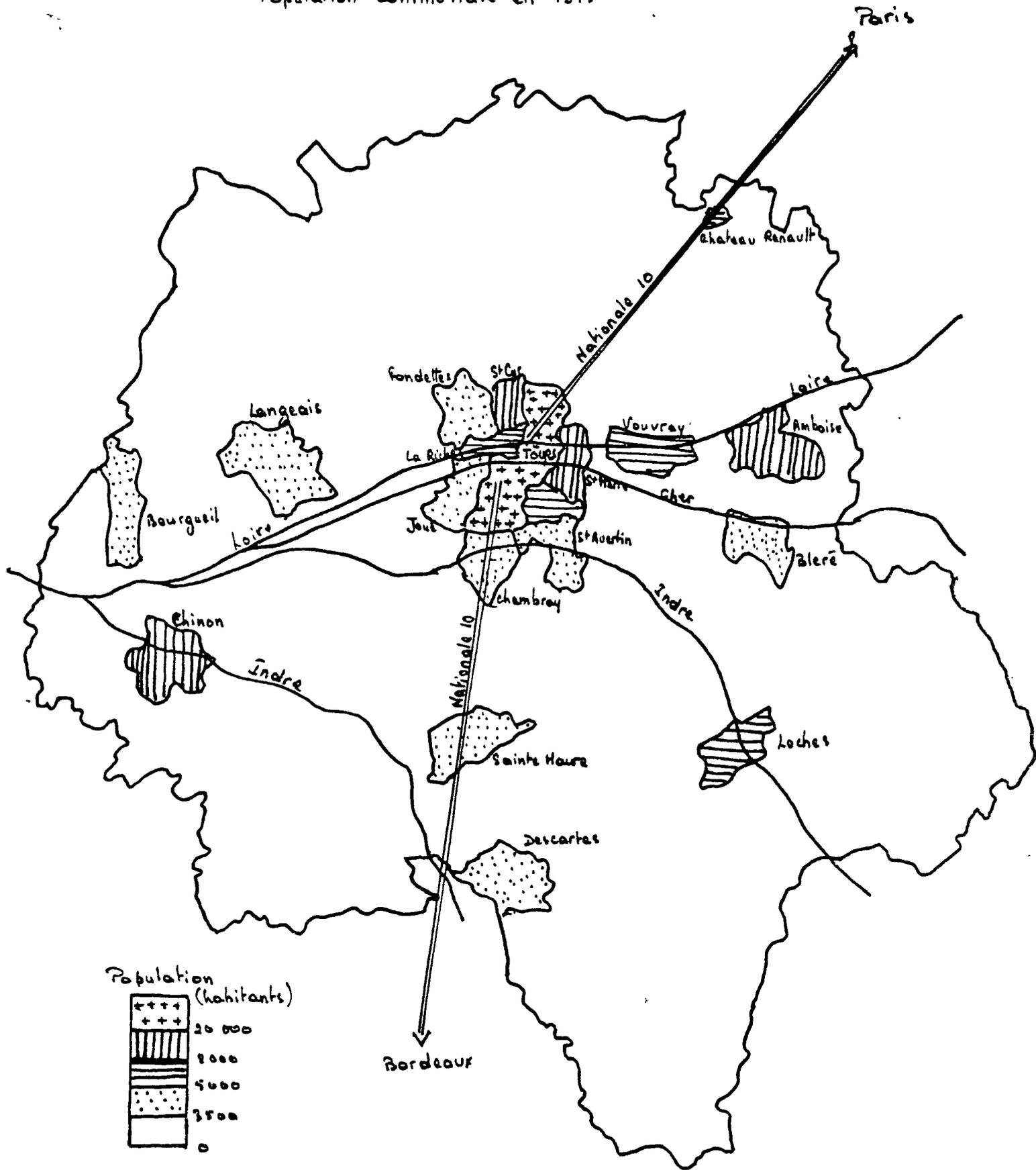
- D'une part, à la direction conjointe de la B.C.P. et de la B.M., Monsieur FILLET qui, non seulement, souhaitait voir se développer la lecture publique, mais était en outre d'autant plus prêt à appliquer les directives de 1968 sur la lecture publique, encourageant entre autre la collaboration entre les écoles et les bibliothèques, qu'il travaillait dans ce sens depuis longtemps déjà.

- D'autre part, du côté des structures scolaires, au Rectorat, Monsieur le Recteur ANTOINE et à l'Inspection Académique, Monsieur l'Inspecteur BONNOT qui ont apporté leur soutien aux initiatives de M. Fillet. Le successeur de Mr. Bonnot, en 1970, Monsieur l'Inspecteur d'Académie DELAISEMENT a, de son côté, largement encouragé les écoles primaires et les collèges du 1^{er} cycle du 2^{ème} degré à développer le tiers-temps pédagogique et les méthodes actives.

C'est cette conjonction de facteurs positifs qui a permis le développement de l'expérience de promotion de la lecture en Indre et-Loire.

DEPARTEMENT DE L'INDRE ET LOIRE .

Population communale en 1975



I - DÉVELOPPEMENT DE L'EXPÉRIENCE "PROMOTION DE LA LECTURE EN INDRE ET LOIRE"-

AVANT L'INTERVENTION DU F.I.C. - 1956-1972 -

A - CREATION DES BIBLIOBUS DE PRÊT DIRECT - 1956-1964 -

L'expérience de promotion de la lecture en Indre et Loire a débuté, de l'avis même de son instigateur, M. Fillet, bien avant que le Fonds d'Intervention Culturelle n'ait apporté son soutien financier en 1972, date de départ officiel de l'expérience.

En effet, on peut considérer que les conditions nécessaires à la mise en place de l'expérience ont commencé à être créées avec l'apparition des bibliobus de prêt direct à l'intention des scolaires, en 1956, à Tours.

A l'origine de cette création, il y avait le désir de donner aux enfants de la ville de Tours la possibilité de lire régulièrement et, pour cela, de puiser dans un fonds de livres assez important. Or, à l'époque, la nouvelle bibliothèque municipale n'était pas encore achevée (elle fut inaugurée en 1958), l'ancienne B.M. avait été détruite le 18 Juin 1940 avec la quasi totalité de ses fonds (elle possédait une section enfant depuis 1937) et, de plus, on était en pleine période de croissance démographique. Pour pallier à l'insuffisance de livres, M. Paul RACAULT, adjoint au Maire, et M. Georges COLLON, conservateur de la B.M., prirent la décision de rassembler toutes les ressources des bibliothèques scolaires pour constituer "*une bibliothèque centrale de prêt aux écoles de Tours*", section de la B.M. qui aurait la gestion d'un fonds unique, composé des collections de la bibliothèque enfantine.

Le 19 Octobre 1950, cette centrale de prêt commença à fonctionner en effectuant des dépôts dans les écoles de la ville à l'aide du bibliobus de la B.C.P. conduit par M. Collon.

Le problème posé par le développement du fonds de livres et l'accroissement de la population scolaire ne fut cependant pas résolu de façon satisfaisante. Malgré l'octroi de subventions importantes par la Municipalité, permettant une politique d'achat de livres massive, la proportion restait la même : pour 300 enfants, on ne pouvait faire qu'un dépôt de 105 livres. Le système du dépôt présente, en effet, l'inconvénient majeur d'immobiliser, pendant une certaine durée, les collections et de les fragmenter. Dès lors, il apparaissait nécessaire de trouver une autre organisation. En Novembre 1955, sur la demande de M. Fillet, qui avait succédé à M. Collon, le Conseil Municipal vota une somme de 1.100.000 f. en vue de l'acquisition et de l'aménagement

d'un bibliobus. Le premier *bibliocar-rayon*, comme l'on disait alors, c'est-à-dire en prêt direct, fut mis en service le 8 Octobre 1956. Bibliobus urbain appartenant cette fois à la B.M. de Tours, il devait desservir toutes les écoles primaires (y compris les classes de maternelles), les collèges du 1er cycle, les collèges et lycées techniques de la ville de Tours, à un rythme de passage élevé (toutes les 3 semaines). Deux innovations importantes ont assuré son succès :

- D'une part, la décision de laisser aux livres leur *image de marque*, autrement dit de ne pas les relier en toile de couleur uniforme, mais de conserver les jaquettes originales en les recouvrant de plastique transparent. Solution simple mais tout à fait nouvelle à l'époque et qui conduisit sans aucun doute beaucoup d'enfants vers le Livre et la Lecture.

- D'autre part, la décision de faire du prêt direct auprès des élèves eux-mêmes. En effet, si le prêt direct entraît dans les mœurs, il s'adressait habituellement plus aux dépositaires que directement aux usagers. Là, les enfants montaient dans le bibliobus avec leur maître et faisaient eux-mêmes leur choix.

La formule était d'autant plus intéressante que la B.M., provisoirement hébergée dans une salle de la Mairie, ne pouvait offrir aux enfants qu'un maigre rayonnage de livres. Par ailleurs, la formule permettait de toucher tous les enfants, y compris ceux qui ne seraient jamais allés d'eux-mêmes à la bibliothèque.

Comme le dit M. Fillet (Bulletin des Bibliothèques de France n° 3, Mars 57) :

"En fait, pour la première fois en France, la population scolaire d'une ville de moyenne importance accède toute entière au Livre. Tous les enfants, c'est-à-dire tous ceux qui, dans 15 ou 20 ans, s'intégreront à la couche active de la population adulte, qui dans 30 ans administreront la ville, tous ont réellement, effectivement, la possibilité de lire. Il n'est donc pas exagéré de considérer cette expérience comme importante pour l'avenir".

Au départ, une circulaire avait été envoyée aux enseignants pour leur expliquer le fonctionnement du service. M. Fillet accompagna le bibliobus pour le premier passage afin d'expliquer aux enfants comment choisir les ouvrages dans le bus et pour leur recommander d'en prendre soin. Début 1957, après quelques essais diversifiés, le passage du bibliobus avait lieu partout à jours fixes déterminés à l'avance.

Le succès de cette formule entraîna son extension. Le 25 Octobre 1965, un second bibliobus scolaire urbain fut mis en service pour faire face aux effectifs scolaires croissants, puis enfin en 1975 un troisième bibliobus, toujours selon les mêmes principes.

Les B.M. de Tours et B.C.P. d'Indre et Loire étant en quelque sorte jumelées, puisqu'elles sont toutes deux placées sous l'autorité d'un même Directeur, et qu'elles occupent les mêmes locaux depuis l'ouverture de la nouvelle B.M. en 1958, il est logique que leurs actions se complètent et qu'elles profitent de leurs expériences réciproques.

Dès lors, il était naturel que la Bibliothèque Centrale de Prêt développe à son tour le prêt direct par bibliobus aux établissements scolaires. Déjà, avant 1960, sur les 423 dépôts existants, 331 étaient des dépôts scolaires. A l'époque, la B.C.P. ne possédait qu'un seul bibliobus.

Le développement fut assuré par le Conseil Général qui accepta, en 1960, sur la demande de M. Fillet, d'accorder une subvention à l'Association des Amis de la B.C.P. en lui attribuant 6% des crédits *Baranger* destinés à l'équipement scolaire⁽¹⁾ dont il avait la gestion.

Ceci permit à la B.C.P. de faire, en 1961, l'acquisition de 12.000 volumes (contre 4.000 en 1959) et de 3 véhicules nouveaux. Dès lors, toutes les écoles publiques reçurent la visite d'un bibliobus.

Un bibliobus était destiné à l'arrondissement de Loches, un autre à celui de Chinon, le troisième venant au secours de celui de Tours. Tous ces bibliobus fonctionnaient comme ceux de Tours, c'est-à-dire en prêt direct pour les usagers. Ils présentaient en outre la particularité d'être mixtes, c'est-à-dire de desservir à la fois les écoles et les adultes.

Le système a d'ailleurs plus ou moins été conservé puisque, actuellement, sur 6 bibliobus, 3 sont mixtes : scolaires et adultes et 3 sont spécialisés, l'un pour les adultes, les 2 autres pour les écoles primaires et maternelles (Loches et Chinon).

Ainsi s'est mise en place, peu à peu, sur la totalité de l'Indre et Loire, une couverture des besoins uniforme.

(1) Crédits Baranger - Loi du 28 Septembre 1951 et Loi du 23 Décembre 1964 créant "une allocation scolaire de 39 f. par an et par élève de l'enseignement du 1^e degré et versée à tous les établissements publics ou privés, pour les constructions scolaires, les réparations, l'acquisition et le renouvellement du matériel".

En pratique, l'expérience a révélé que si le bibliobus de prêt direct est bien supérieur à un dépôt qui dort faute d'animateur, il présente aussi ses inconvénients.

- Inconvénient d'abord pour l'école elle-même. L'arrivée du bibliobus perturbe les classes. Ce défaut est particulièrement sensible dans les collèges où, en particulier, les enseignants de certaines matières (mathématiques, sciences naturelles, langues) apprécient peu de voir leurs élèves invités à se rendre au bibliobus au moment de leurs cours.

- Inconvénient aussi pour les élèves qui ne disposent pas toujours d'un temps suffisant pour choisir leurs livres. En principe, une classe dispose de 10 à 15 minutes ce qui est peu pour, environ, trente enfants.

- Problème enfin pour les bibliothécaires qui ne peuvent connaître leurs jeunes lecteurs et ont donc des difficultés pour les aider dans leur choix.

En fait, ce système semble particulièrement convenir pour les écoles primaires, spécialement dans les zones rurales où le bibliobus est d'ailleurs toujours accueilli avec plaisir. Les horaires moins contraignants permettent de bien utiliser ses possibilités.

Dans les collèges, la solution idéale serait la pratique d'un dépôt dans le C.D.I. (Centre de Documentation et d'Information). Malheureusement, ceux-ci sont encore très rares. En l'absence de toute structure susceptible de gérer un dépôt de livres importants, le bibliobus de prêt direct est un palliatif qui a le mérite de permettre aux enfants d'exercer leur propre choix.

B - L'ACCUEIL DES CLASSES A LA SECTION "ENFANTS" DE LA B.M. DE TOURS -

Alors même que les bibliobus scolaires de prêt direct devenaient une *habitude* tourangelle et fonctionnaient selon des principes bien définis, la section *enfants* de la bibliothèque municipale ouvrait ses portes aux classes qui le désiraient.

Dès l'ouverture des nouveaux locaux (1958), des enseignants avaient pris l'habitude de rendre visite à la bibliothèque avec leurs élèves, d'une façon générale pour la visiter, mais aussi parfois pour y effectuer une recherche documentaire.

Si c'est le Conservateur de la bibliothèque qui ouvrit ses portes, c'est à M. MAREUIL, Inspecteur de l'Enseignement Primaire en Indre et Loire, que revient le mérite de l'extension de l'expérience. C'est lui, en effet, qui a fait le lien entre la bibliothèque et l'Inspection Académique et qui a aplani les difficultés d'ordre administratif, lui aussi qui a encouragé les enseignants à se rendre à la bibliothèque avec leurs élèves. L'accueil des classes a démarré dès 1966 et a très vite pris de l'extension.

Là encore, la formule était nouvelle en France. Notons cependant qu'elle a débuté à Caen à la même époque.

L'idée de départ était de donner aux enfants *le mode d'emploi de la bibliothèque* sur tous les plans. Autrement dit, il s'agissait aussi bien d'apprendre aux enfants l'usage des catalogues et l'art d'effectuer une recherche dans les fichiers (ceux de la section enfants, mais aussi pour les plus grands ceux de la salle d'étude) que les techniques de recherches documentaires.

La bibliothécaire responsable de l'accueil de la classe se charge de rassembler à l'avance l'ensemble de la documentation nécessaire (le thème choisi par l'enseignant et sa classe doit être donné au minimum 15 jours à l'avance), mais le jour où la classe vient, les ouvrages sont remis en rayon de façon à ce que l'apprentissage des catalogues puisse se faire. Seuls, les livres provenant de la salle d'étude restent sur un chariot. Enseignant et bibliothécaire collaborent pour aider les enfants à utiliser les livres. La synthèse du travail, faute de temps, a lieu en général à l'école.

Dès 1966, une politique d'accueil systématique des classes se mit en place à la bibliothèque centrale comme dans les annexes, en dehors des heures d'ouverture au jeune public. Le succès fut immédiat, en 1966 : 10 classes furent accueillies, en 1970 : 59 classes... et un planning rigoureux dû être observé pour permettre une rotation effective des classes.

Cette ouverture de la bibliothèque aux classes eut, pour première conséquence, un accroissement des inscriptions à la bibliothèque. Beaucoup d'enfants qui n'y seraient jamais venus en ont profité pour se faire inscrire et ont commencé à fréquenter assidûment la bibliothèque les mercredi et samedi.

Service documentation : travail de classes sur documents par thèmes

Années	Mat	Perf	C.P.	C.E.	C.M.	6e-5e P	4e-3eP	6e-5e	4e-3e	2e-1e	C.S.P. C.M.	Inst. rural	Accueil	C.M.P.P.	Total
1966-1967		9				1									10
1967-1968		8			6	1									15
1968-1969		15		1	10	3	5	5							39
1969-1970		15	2	2	9	5	11	4							48
1970-1971	1	13		1	7	9	10	13	3		1		1		59
1971-1972		12			7	11	5	1			5	1	1	2	49
1972-1973		13	1		3	9	6	8	6					4	50
1973-1974		12	1	2	5	8	5	11	7	2		1		3	57
	1	98	4	6	47	50	42	42	16	2	6	2	2	9	327

Travail sur un ou plusieurs thèmes, les classes venant à la Bibliothèque Municipale centrale ainsi que dans les annexes.

Périodicité : tous les 15 jours en moyenne

Moyenne d'élèves par équipes : 2 (de 2 à 4)

Durée de chaque séance : 2 H. (de 1H. à 3H. 15)

Moyenne de séances par thème : 2 (de 1 à 9 séances)

Par ailleurs, les bibliothécaires ont pu beaucoup mieux juger de la valeur des livres qu'elles proposaient aux enfants parce qu'elles ont appris à connaître directement les élèves et leurs problèmes de lecture, de compréhension des textes, leurs intérêts... Le travail sur documents est très éloigné du plaisir de la lecture, il demande une grande maîtrise du vocabulaire, il oblige les enfants à préciser leur recherche, leurs idées, c'est une démarche plus ingrate. Les bibliothécaires qui ont pratiqué l'expérience à ses débuts se souviennent combien il leur a fallu réajuster les documents aux possibilités de leurs jeunes lecteurs.

C - LA CREATION DU SERVICE "THEMES" A LA B.C.P., 1969 -

Devant le succès du travail en documentation à la Bibliothèque Municipale, M. Fillet commença à envisager de faire bénéficier d'un service équivalent les établissements scolaires des zones rurales.

En effet, il était impossible, tant en raison du coût financier qu'en raison des problèmes de temps, d'envisager de faire venir des élèves des groupes scolaires ruraux à la bibliothèque de Tours, de façon régulière. En outre, la bibliothèque municipale n'aurait pu faire face à un tel afflux. Aucune école primaire d'Indre et Loire ne possédait de bibliothèque digne de ce nom et les collèges n'étaient guère mieux pourvus. Dans les très rares cas où une bibliothèque existait, il n'y avait personne de compétent pour la tenir.

Ainsi va naître l'idée des documentalistes itinérants de la B.C.P. qui iraient dans les établissements scolaires. L'idée était née, il restait à la réaliser.

Dès 1967, M. Fillet et M. L'Inspecteur d'Académie BONNOT, présentent conjointement un rapport au Conseil Général expliquant leur projet et demandant une aide financière pour la création d'un service de documentation à la B.C.P.

Cette première demande fut rejetée car une autre tâche, plus urgente, s'imposait : la rénovation du Centre Départemental de Documentation Pédagogique (C.D.D.P.) qui menaçait de s'écrouler.

En 1968, le projet est de nouveau présenté au Conseil Général qui, cette fois, accepte le principe de l'achat d'une fourgonnette R4 et de l'embauche d'une personne à plein temps par l'Association des Amis de la B.C.P. Ainsi donc, après avoir permis la mise en œuvre des bibliobus scolaires de prêt direct pour lesquels l'Etat avait ensuite pris le relais financier, c'était encore les collectivités locales qui allaient permettre le développement des

actions en faveur de la promotion de la lecture en Indre et Loire.

Le service de documentation de la B.C.P., que l'on appelait le service *Thèmes* dans ses débuts, pouvait donc être créé. Outre un véhicule et un documentaliste, il fallait constituer un fonds de livres particulier, d'autant plus indispensable que, dans une B.C.P., les rayons sont très largement dégarnis 9 mois sur 12, la rotation des livres s'effectuant dans le bibliobus même. Ce fonds de documentaires fut constitué :

- en partie par des prélèvements d'ouvrages variés, susceptibles d'être utilisables dans cette optique, sur le fonds général de la B.C.P.;
- en partie par des achats et tout particulièrement des achats d'encyclopédies et de diapositives.

En tout, il comprenait environ 1.000 livres et 136 séries de diapositives. Sur le millier de livres, 508 avaient été achetés spécialement dans ce but. Dès l'origine, il avait été décidé de limiter cette expérience aux collèges du 1er cycle. Par ailleurs, il avait été retenu le principe d'un documentaliste chargé de deux établissements où il se rendrait régulièrement tout au long de l'année scolaire et non celui d'un documentaliste desservant n'importe quelle classe de collège qui en ferait la demande. Le documentaliste ne travaille qu'avec les enseignants volontaires qui lui en font la demande. Une des originalités du système réside dans le fait qu'il travaille dans la classe avec le professeur et ses élèves.

En soi, l'ouverture des classes à une personne étrangère à l'école ne fut pas sans poser quelques problèmes à certains enseignants qui craignaient de se sentir mal à l'aise en présence d'un autre adulte. En pratique, le fait que les documentalistes soient *attachés* de façon durable aux mêmes établissements leur permit de s'intégrer à l'équipe des enseignants et de vaincre sans problème ces réticences.

A la rentrée scolaire 1969-70, la première documentaliste de la B.C.P. commença à desservir 2 collèges :

- le C.E.S. de Sainte-Maure, établissement expérimental d'environ 400 élèves,
- le C.E.G. de Vouvray, établissement plus traditionnel, qui compte également environ 400 élèves.

Son temps de travail était divisé en 3 parties : 3 demi-journées pour chaque établissement et 4 demi-journées où elle restait à la B.C.P. pour pouvoir préparer les thèmes demandés. Les enseignants étaient invités à lui communiquer les sujets choisis au minimum quinze jours à l'avance.

A la fin de l'année scolaire on put établir les statistiques suivantes :

	Sainte-Maure	Vouvray	Total
Nombre de classes desservies	9	14	23
Nombre d'élèves desservis	195	362	557
Nombre de séances horaires de documentation	198	151	349

On peut en tirer plusieurs conclusions :

- Certaines classes ont travaillé plusieurs fois dans le courant de l'année, voire tout au long de l'année, avec la documentaliste. C'est une conséquence normale du *volontariat* des enseignants, surtout lorsque l'expérience débute dans un collège. Le fait est particulièrement sensible à Sainte-Maure.

- Le nombre d'élèves par classe n'est pas fixe. Il est en particulier sensiblement plus élevé à Vouvray (25-26 élèves par classe) qu'à Sainte Maure (21-22 élèves par classe).

- Les variations quant au nombre de séances horaires sont dues au fait que les statistiques ont été faites par séance et non par heure de travail. Or, certaines séances duraient 1 heure, d'autres 2 heures.

Les thèmes choisis sont de deux types :

- soit ils sont fonction du programme et, dans ce cas, ils sont en général choisis par l'enseignant;

- soit ils sont fonction de l'actualité ou de la vie de la classe (visite à préparer, voyage, relations entre les élèves, etc...) et ils sont en général choisis par les élèves.

En pratique, durant cette première année du service de documentation, la documentaliste se vit parfois demander des thèmes impossibles à traiter pour des enfants de 6è ou 5è, par exemple : les rêves, la mort, la liberté... Aucun ouvrage documentaire n'était d'un niveau assez simple pour permettre aux enfants de ne serait-ce qu'une approche du sujet. L'ambition fut moins grande après ces échecs.

La recherche des documents était le travail quasi exclusif de la documentaliste. Les enseignants ne sont pratiquement pas intervenus à ce niveau, sinon pour demander que soient ajoutés aux livres des documents audio-visuels. Dès le départ, la documentation a été perçue par tous comme devant faire l'objet d'un travail en équipe de la part des élèves. Outre la préparation des caisses de documents, la documentaliste avait pour tâche d'apprendre aux enfants l'usage du livre en tant qu'outil de documentation, c'est-à-dire la connaissance des données bibliographiques de base (titre, auteur, éditeur, année d'édition) et l'utilisation des tables des matières, index, sommaire, illustrations, cartes, etc... Pendant le travail des élèves sur les documents, elle secondait l'enseignant pour donner des explications, aider à comprendre le texte, prendre des notes correctes.

L'expérience jugée positive fut poursuivie les années suivantes.

En 1972, le Conseil Général accorda une nouvelle subvention à l'Association des Amis de la B.C.P. en vue d'étendre l'expérience. Une seconde fourgonnette 4L fut achetée, une deuxième documentaliste fut embauchée et deux nouveaux collèges furent desservis à la rentrée scolaire 1972-73.

- le C.E.S. de Château Renault, théoriquement prévu pour 700 élèves mais qui en accueille en fait plus de 800 avec les problèmes que cela entraîne

- le C.E.G. de Château-la-Vallière qui accueille environ 300 à 350 élèves dans ses classes préfabriquées rajoutées à l'école primaire.

Si le fonds de livres était déjà constitué et si les expériences acquises à Sainte Maure et à Vouvray allaient permettre d'éviter bien des tâtonnements et des erreurs, des problèmes nouveaux allaient apparaître :

- Au CES de Château Renault, la surpopulation scolaire avait pour conséquence des classes aux effectifs très chargés (en moyenne 35 élèves) ce qui rendait particulièrement difficile le travail de documentation : difficultés lorsqu'il s'agissait de réunir un nombre suffisant de documents pour la classe, problèmes de bruit et d'agitation, coutumiers dans les classes surchargées, et particulièrement aigus dans ce type de travail; insuffisance enfin de l'aide pédagogique apportée aux élèves par l'enseignant et la documentaliste du fait des effectifs très lourds.

- Par ailleurs, le fonds d'ouvrages constitué à l'origine, bien qu'il s'enrichit chaque année de nouvelles acquisitions, se révélait de plus en plus inadapté pour le travail des classes pratiques et de transition dans lesquelles se retrouvaient tous les élèves ayant des problèmes sérieux de lecture lorsqu'ils n'étaient pas totalement analphabètes.

- Enfin, l'arrivée de Monsieur DELAISEMENT, succédant à Mr. Bonnot dans les fonctions d'Inspecteur d'Académie, avait profondément bouleversé les structures scolaires dès 1970. En effet, M. Delaisement était un partisan convaincu des mérites du tiers-temps pédagogique et il encouragea vivement les établissements scolaires à le pratiquer. Plus ou moins rapidement, tous les collèges du département s'organisèrent selon le schéma suivant :

- . Les cours fondamentaux le matin
- . Les disciplines d'éveil, sportives et artistiques l'après-midi sous forme d'ateliers.

Les activités de l'après-midi étaient assurées par les enseignants en fonction de leurs aptitudes, intérêts ou connaissances particulières. Ainsi, les professeurs de mathématiques proposaient-ils volontiers des ateliers d'astronomie, ceux d'histoire des ateliers de maquettes, ceux de français des ateliers de documentation. Mais d'autres se chargeaient d'ateliers aussi divers que la poterie, la peinture sur verre, la connaissance du milieu ou la photo. Leur formation en ces domaines divers était assurée soit par leur goût personnel qui leur faisait exercer une activité donnée en dehors de l'exercice de leur profession, soit par le Centre de Rénovation Pédagogique qui offrait un éventail de stages pratiques extrêmement variés.

Le tiers-temps pédagogique reposait sur trois principes : premièrement, le renouveau des méthodes pédagogiques qui devaient mettre en œuvre les méthodes actives d'apprentissage des connaissances par les élèves. La pratique de la documentation proposée par la B.C.P. se prêtait particulièrement bien à cette exigence. Comme l'indique M. Delaisement (Cahiers Pédagogiques n° 113, Avril 1973)

"On a tendance à confondre... le tiers temps et la rénovation pédagogique qui porte sur le contenu des disciplines, qui porte également sur une certaine relation pédagogique entre le maître et les élèves

On peut très bien distribuer les matières dans la semaine dans le cadre du tiers-temps et continuer à pratiquer une pédagogie strictement traditionnelle; inversement, une pédagogie renouvelée et active peut s'inscrire dans le cadre traditionnel de l'horaire".

Cette affirmation est confirmée par les activités du service *Thèmes* de la B.C.P. qui avait commencé à fonctionner avant l'apparition du tiers temps en Indre et Loire. Cependant, ses activités allaient considérablement s'amplifier et se diversifier grâce au tiers-temps.

Le second principe, soutenu par M. Delaisement, est la pluridisciplinarité que le cadre plus souple des ateliers doit permettre de mettre en œuvre. Elle apparaît comme le moyen de permettre aux élèves de relier entre elles les connaissances acquises dans les différents enseignements reçus et de les utiliser au fur et à mesure des besoins.

Cette notion, qui semble évidente pour un adulte, ne l'est, en règle générale, pas pour les enfants qui ont tendance à considérer qu'une matière est un tout en soi et qu'il n'y a aucune relation entre elles. Ainsi, par exemple, les enseignants de langue constatent-ils que leurs élèves semblent toujours tout ignorer du pays où cette langue se pratique, même si le professeur de géographie l'a vu avec eux les semaines précédentes ! Dans le cadre des ateliers, où les enseignants sortent eux-mêmes de leur matière habituelle, il est beaucoup plus facile d'établir des passerelles.

Enfin, le troisième principe mis en avant par M. Delaisement, était l'éclatement des classes pour les ateliers et même l'abandon du partage du temps en heures.

Eclatement des classes, car les ateliers ce sont des groupes d'une vingtaine d'élèves, à un moment où l'absence de cours théoriques rend libres toutes les classes sans exception. Chaque atelier est placé sous la responsabilité d'un Maître. Le choix des ateliers est laissé à l'entière liberté de l'élève sans considération d'âge ou de section.

Ce système permet le brassage permanent des élèves et aide à la pratique de l'interdisciplinarité, les professeurs allant, d'un atelier à l'autre, voir ce que font leurs élèves.

Abandon du partage du temps scolaire rythmé par des séquences horaires puisqu'il est conseillé de les remplacer par des *périodes*. Selon les établissements et leurs horaires, les périodes peuvent avoir une durée de 1 h.30, et en ce cas il y en a 2 par après-midi, ou de 2 h. et il n'y en a qu'une par après-midi. Chaque *période* correspond à un atelier.

La rotation des élèves au sein des différents ateliers pouvait être extrêmement variable selon les établissements. Dans certains collèges, les élèves choisissaient les ateliers où ils iraient pendant un trimestre entier,

dans d'autres, le choix était fait pour une période d'un mois et demi, ailleurs pour un mois, mais on trouvait aussi des périodes de quinze jours et même une semaine. Chaque établissement avait son rythme propre. Autrement dit, les élèves choisissaient leurs activités pour tous les après-midi de la semaine et, selon les cas, allaient retrouver ces mêmes activités chaque semaine pendant un temps plus ou moins long.

Le dernier cas (périodicité d'une semaine), comme à Sainte Maure, impliquait donc un continuel brassage des ateliers. En pratique, il était tempéré par les enseignants qui poussaient les enfants à revenir jusqu'à ce qu'ils aient achevé le travail commencé dans un atelier. Mais ils ne parvenaient pas toujours à les convaincre, ce qui posait quelques problèmes.

Les documentalistes de la B.C.P. avaient parfois du mal à suivre une rotation trop rapide des ateliers puisqu'elles ne pouvaient savoir à l'avance quels types de documents leur seraient demandés. Outre les ateliers *documentation* ou *bibliothèque*, on demandait leur participation pour des ateliers *connaissance du milieu*, *langue*, lorsque le professeur souhaitait faire vivre la langue par une découverte du ou des pays qui la pratiquent, *théâtre*, par exemple pour une étude des costumes ou d'un certain type de théâtre, etc... Leur participation à un atelier pouvait être plus ou moins longue, mais différait en général des travaux effectués avec les classes le matin, en ce sens qu'elles ne restaient pas obligatoirement jusqu'à la fin de l'exploitation du thème choisi. Par exemple dans un atelier *Marionnettes* elles pouvaient apporter des documents permettant de mieux situer l'action, de créer décors et costumes, aider à l'exploitation de ces documents puis passer à un autre atelier au moment de la mise en scène et des répétitions.

Les tableaux suivants permettent de retracer l'activité du service de documentation de la B.C.P. depuis sa création, en 1969, jusqu'en 1973 où il prit brusquement de l'extension.

1 - Nombre de classes desservies -

Années	Sainte Maure	Vouvray	Chateau Renault	Chateau la Vallière	TOTAL
1969-1970	9	14			23
1970-1971	8	15			23
1971-1972	9	12			21
1972-1973	9	9	21	15	53

2 - Répartition par classe -

Années	Cycle Normal				Cycle transition-Pratique				classe de perfectionnement	ATELIERS	TOTAL
	6è	5è	4è	3è	6è	5è	4è	3è			
1969-70	6	5	3	4	1	2	1	1			23
1970-71	4	1	2	2	2	2	2	1		4	20
1971-72	4	2		3	4	2	1	1	1	5	23
1972-73	13	7	3	4	5	3	5	4	1	11	56
TOTAL	27	15	8	13	12	9	9	7	2	20	122

3 - NOMBRE D'élèves desservis -

Années	Sainte Maure	Vouvray	Chateau Renault	Chateau la Vallière	TOTAL
1969-70	195	362			557
1970-71	177	368			545
1971-72	192	253			445
1972-73	158	221	501	349	1229

4 - Nombre de séances de documentation (1 h ou 2 h) -

Années	Sainte-Maure	Vouvray	Chateau Renault	Chateau la Vallière	TOTAL
1969-70	198	151			349
1970-71	228	272			500
1971-72	261	257			518
1972-73	227	287	356	432	1302

Le coût du service *thèmes* a été évalué à plusieurs reprises. L'étude la plus intéressante est celle de l'expérience Vouvray-Sainte Maure qui compare le coût d'un service de documentation comme celui de la B.C.P. au coût d'une bibliothèque d'établissement scolaire.

En effet, si l'on se place sur un plan strict de gestion des fonds publics, on peut constater que le système proposé par la B.C.P., s'il a un coût initial élevé, devient très vite le moyen le plus économique pour assurer un service de documentation dans les collèges, du seul fait d'un fonds d'ouvrages mis en commun.

Coûts comparés -

Nombre d'Etablissements scolaires	Expérience B.C.P.	Création d'une bibliothèque d'établissement
2	76.800,- f	52.400,- f
4	109.100,- f	104.800,- f
6	141.400,- f	157.200,- f
8	173.700,- f	209.600,- f
10	206.600,- f	262.000,- f

Bien entendu, ces chiffres, à part le premier, sont des chiffres théoriques, d'une part parce que le service de documentation de la B.C.P. ne s'est jamais amplifié au point de couvrir simultanément 10 CES ou CEG, d'autre part parce qu'ils devraient être réévalués en fonction des augmentations diversifiées qu'ont subies les différents postes budgétaires. Mais il a semblé intéressant de pousser un peu la comparaison.

Par ailleurs, il faut observer qu'aucune bibliothèque d'établissements scolaires ne serait à même d'offrir à ses usagers un fonds aussi riche et diversifié que celui du service de documentation, d'une part parce que les moyens ne sont pas les mêmes au départ :

B.C.P.	achat initial	: 37.000 f
	renouvellement annuel	: 8.000 f
Bibliothèque d'établissement	achat initial	: 5.000 f
	renouvellement annuel	: 1.200 f

BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE CRET DE L'INDRE-ET-LOIRE.

I. COUT DE L'EXPERIENCE MOUVRAY, SAINTE-MAUR.

A) Investissement.

1) ouvrages de bases permettant de constituer une bibliothèque de références qui manquait jusque là à la B.C.F.	32.000 F.
2) Diapositives	5.000 F.
3) Une B 4	environ 9.000 F.
	<hr/>
	46.000 F.

B) Cout moyen annuel.

1) Salaire de la documentaliste qui est sous-rémunérée par rapport à sa formation (titulaire d'un D.U.T. elle est payée comme un sous-bibliothécaire) et charges sociales	20.000 F.
2) achats livres et documents. Par an	9.000 F.
3) véhicules	1.300 F.
frais de déplacement	1.500 F.
	<hr/>
	31.800 F.

A ces chiffres devrait s'ajouter la valeur d'un mois de travail d'un sous-bibliothécaire pour tâches intérieures.

II. COUT D'UNE BIBLIOTHEQUE D'ETABLISSEMENT.

Première mise de fonds pour créer un fonds d'ouvrages de référence	5.000 F.
Renouvellement et entretien. Par an	1.200 F.
Salaire d'une documentaliste	20.000 F.
	<hr/>
	26.200 F.

A ces chiffres devrait s'ajouter le temps partiel d'un agent de bureau pour travail matériel.

(Et encore se trouve-t-on ici dans le cas d'un établissement scolaire qui pourrait consacrer tous les ans 1.200 f à sa bibliothèque, ce qui paraît assez hypothétique.)

D'autre part, les documentalistes de la B.C.P. ont l'inestimable avantage de pouvoir s'approvisionner au fur et à mesure des besoins dans la totalité du fonds de la B.C.P. et aussi, mais c'est une particularité tourangelle, dans les fonds de la B.M. puisque les deux bibliothèques cohabitent et coopèrent étroitement.

Par contre, si l'on se place sur le plan de l'efficacité, une bibliothèque d'établissement présente énormément d'avantages à la condition, toutefois, qu'il y ait quelqu'un pour la gérer (de nombreux C.D.I. existent sur le papier, mais le poste de bibliothécaire-documentaliste n'ayant pas été pourvu, ils restent fermés).

Un C.D.I. (Centre de documentation et d'Information) a, pour premier atout, d'être sur place et ouvert à tous, enseignants et élèves, à tous moments. Il permet aux élèves de satisfaire tout à la fois leurs besoins documentaires, qu'ils soient scolaires ou personnels, et leurs désirs de lecture. Les élèves y sont chez eux et le ressentent souvent comme un lieu à part dans l'établissement où l'on fait beaucoup plus appel à l'auto-discipline et où, surtout, ils sont perçus comme des individus et non plus seulement comme des éléments d'une classe.

La permanence du C.D.I. permet aux professeurs d'y recourir en fonction de ses besoins, au fur et à mesure qu'ils apparaissent. Ils peuvent très bien envoyer pendant un cours un petit groupe d'élèves y faire une recherche, pendant qu'ils continuent un autre travail avec le reste de la classe.

Le système adopté par la B.C.P. n'a pas cette souplesse et demande, au contraire, une programmation parfois assez lourde.

En 1972, au moment où le Fonds d'Intervention Culturel allait apporter une aide financière importante à l'expérience, le coût du fonds *Thèmes* de la B.C.P. a été évalué.

Coût du fonds thème

	LIVRES	DIAPOS	FILMS	TOTAL
Achats Investissement	144.000 f	12.245 f	2.352 f	158.597 f
Taux d'usure matériel 5%	7.200 f	612 f	118 f	7.930 f
Taux d'entretien équipement 4%	5.760 f	490 f	94 f	6.344 f
Taux d'obsolescence 7%	10.080 f	857 f	165 f	11.102 f
Coût total de renouvellement	23.040 f	1.959 f	377 f	25.376 f
TOTAL	167.040 f	14.204 f	2.729 f	183.973 f

Ce fonds comprenait :

- 1) environ 5.000 volumes-livres
 - 2) 338 séries de diapositives
 - 3) 18 films super 8 de Sciences-Naturelles
- (traitant tous les sujets)

Il ne disposait alors d'aucun appareil audio-visuel et l'exploitation des diapositives et films reposait sur la présence d'appareils de projection dans les collèges. S'il ne possédait pas de disques, il utilisait largement les ressources de la discothèque de la B.M.

D - ACTION DE FORMATION DES NORMALIENS -

En même temps que se développait le service de documentation, il apparaissait de plus en plus nécessaire de former les enseignants eux-mêmes à ces nouveaux types de travaux. En effet, comme l'indiquait M. Fillet dans un rapport de 1973 sur "Le fonctionnement du travail sur documents à la B.M. de Tours et à la B.C.P. d'Indre et Loire" :

..."Les enseignants n'ont généralement pas été formés aux méthodes que requiert le travail sur documents (...). Dans la meilleure des hypothèses actuellement réalisée en Indre et Loire : CEG à faible effectif, corps enseignant convaincu et faisant équipe, la place faite dans l'horaire total au travail sur documents est de 5 à 10% suivant les disciplines. C'est trop peu évidemment

pour avoir un effet rapide et profond."...

C'est pourquoi, dès 1972, il présente à la Direction des Bibliothèques un projet visant à pallier à ces problèmes de formation. Trois propositions sont faites (cf Annexe 1).

1°) Initiation sommaire à la gestion d'une bibliothèque d'établissement

Cette initiation devait être assurée par le personnel scientifique de la B.C.P. sous la forme de 12 h. de cours et Travaux Pratiques offerts à 7 enseignants de 4 CEG ou CES.

2°) Initiation sommaire à la pratique documentaire à l'intention des enseignants en cours de recyclage à l'Ecole Normale.

3°) Programme à l'intention des élèves-maîtres et élèves-maitresses des Ecoles Normales d'Indre et Loire.

Ce programme prévoyait environ 20 h de cours et travaux pratiques sur le travail documentaire. Il devait être assuré, en partie, par le personnel scientifique de la B.M. de Tours et, en partie, par les enseignants des Ecoles Normales.

En fait, si les actions de formation prévues eurent lieu en 1973, le programme ne put être réellement mis en application que pendant un an. Cet échec s'explique, en partie, par le fait que l'Administration est un corps lourd, lent à accepter le changement mais aussi, semble-t-il parce que les Normaliens eux-mêmes n'ont pas vraiment vu ce que cela représentait. De même que les enseignants ont été longs à s'intéresser à la littérature enfantine nouvelle, ils n'étaient pas prêts à accepter une telle valorisation de l'*auto-documentation*.

Néanmoins, parallèlement à ce programme proposé par un bibliothécaire (et c'est peut-être là qu'il faut chercher la cause de l'échec) les institutions de l'Ecole se penchaient elles aussi sur le problème.

Peu après son arrivée, M. Delaisement avait créé, grâce au Conseil Général qui lui avait accordé d'importantes subventions annuelles à cet effet, un Centre de Rénovation Pédagogique, régi par la Loi de 1901 sur les Associations, travaillant en liaison avec les Ecoles Normales, qui s'est donné pour mission la formation des enseignants (1^{er} degré et 1^{er} cycle du 2^{ème} degré) aux méthodes pédagogiques actives et en particulier à l'audiovisuel.

Comme l'indique un rapport de M. Delaisement à M. Fillét, du 10 Mars 1971, le Centre de Rénovation Pédagogique, spécialisé dans les actions de formation auprès des enseignants pouvait servir "*de lieu de formation pédagogique dans le cadre de l'opération Promotion de Lecture moyennant certaines adaptations à l'expérience*".

Les projets, là non plus, ne purent déboucher sur des actions de formation à long terme. Néanmoins, une permanence d'information et de documentation fut ouverte deux fois par semaine en Centre de Rénovation Pédagogique, pendant l'année scolaire 1974-75, assurée par une des documentalistes de la B.C.P. On espérait ainsi parvenir à une sensibilisation des enseignants sur ces problèmes. Là encore, ce fut un échec. D'une part, pour un problème d'information et de publicité, cette permanence resta ignorée de la plupart des enseignants qui, donc, n'y allèrent pas. D'autre part, parce que ceux qui fréquentaient le Centre de Rénovation Pédagogique y venaient pour des raisons précises : participer à un stage et ne s'y attardaient pas après la séance de formation.

II - L'INTERVENTION DU FONDS D'INTERVENTION CULTUREL (F.I.C.) -

A - CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION DU F.I.C. -

De 1956 à 1972, l'effort consenti par le Conseil Général et par la municipalité de Tours en faveur du développement de la lecture, en particulier en milieu scolaire, a été remarquable. Il était difficile de lui demander plus, d'autant plus que l'Etat n'avait pas toujours pris le relais financier et, qu'en particulier, une part assez importante du personnel de la B.C.P. était toujours à la charge de l'Association des Amis de la B.C.P. et pesait donc lourdement sur son budget (chauffeur de bibliobus, magasiniers, sous-bibliothécaires, documentalistes).

Par ailleurs, depuis 1970, sous l'impulsion de Mr. le Recteur Antoine, se dessinait le projet d'une expérience de Promotion de la lecture plus poussée, qui mettrait en jeu non seulement les deux bibliothèques publiques, mais aussi l'ensemble des structures scolaires du 1^{er} degré et 1^{er} cycle du 2^{ème} degré.

En Octobre 1970, un séminaire, réuni à l'auditorium de la B.M. de Tours, à l'instigation de M. le Recteur Antoine, sur les problèmes de lecture, va permettre de définir les objectifs de l'expérience.

Pour la mettre en œuvre, il faut trouver des moyens de financement nouveaux et l'on songe à demander l'aide du F.I.C.

Le Fonds d'Intervention Culturel (F.I.C.) est un moyen pour les pouvoirs publics de favoriser une expérience culturelle de caractère local. Organisme interministériel, il se donne pour vocation de financer des projets qui doivent remplir trois conditions :

- être expérimental
- intéresser plusieurs Ministères, ou, au moins, un Ministère autre que le Ministère de la Culture et les collectivités locales
- entrer dans le cadre des orientations retenues chaque année.

Les subventions du F.I.C. ne peuvent être affectées qu'à des dépenses de fonctionnement ou de matériels. La part du F.I.C. dans le budget total de l'expérience est modulable mais ne peut dépasser 50%. Les interventions du F.I.C. sont de courte durée, en principe un an, éventuellement deux.

Avant toute intervention, le F.I.C. demande des garanties :

- d'une part sur le rôle, l'assistance et l'intérêt des collectivités locales, ce que l'on peut traduire par l'exigence d'une participation financière
- d'autre part, sur l'avenir de l'expérience, les bénéficiaires devant s'engager à la poursuivre après cessation de financement du F.I.C.

Le 12 Mai 1971, une réunion du Centre de Rénovation Pédagogique, tenue sous la direction de M. l'Inspecteur d'Académie Delaisement, permet de dresser le bilan des actions ponctuelles entreprises en faveur de la lecture dans le domaine scolaire, et de faire une première estimation des besoins.

- Le 6 Juillet 1971, un rapport sur les besoins de l'expérience de promotion de la lecture est établi par M. Delaisement et M. Fillet et remis à M. le Recteur Antoine ainsi qu'à M. AUBA, chargé de mission à la recherche pédagogique et à M. DENNERY, Directeur des Bibliothèques et de Lecture Publique.

- Le 10 Février 1972, M. Auba et M. le Recteur Antoine demandent un descriptif du projet comportant des données financières, afin d'étayer une demande de subvention au Fonds d'Intervention Culturel.

- Dès la fin de l'année 1972, le F.I.C. donne son accord et débloque immédiatement les crédits demandés.

B - BUDGET de l'EXPERIENCE "PROMOTION DE LA LECTURE" -

Deux organismes étaient susceptibles de recevoir et de gérer la subvention versée pour l'expérience de Promotion de la Lecture:

- d'une part, l'Association des Amis de la B.C.P., régie par la loi de 1901 sur les Associations à but non lucratif;
- d'autre part, le Centre de Rénovation Pédagogique régi par la même loi de 1901.

C'est ce dernier qui fut choisi et cela ne fut pas sans poser quelques problèmes ultérieurs, M. Fillet et M. Delaisement souhaitant, l'un et l'autre, développer la lecture dans le département, mais n'ayant pas toujours la même opinion sur les moyens d'y parvenir. Cette divergence de conception est le reflet de la différence de fonction. L'un, bibliothécaire, estime tout naturellement que la convergence des moyens mis en œuvre sur la bibliothèque permettra une meilleure diffusion. L'autre, Inspecteur de l'Enseignement, pense, tout aussi naturellement, que c'est dans l'Ecole même, lieu d'apprentissage de la lecture et de la culture, qu'il faut déposer les outils culturels.

Le descriptif du projet de l'expérience, accompagné de données financières, préparé en 1972, avait permis d'élaborer un budget prévisionnel, à partir duquel fut demandée une subvention de 1.350.000 f (un million trois cent cinquante mille francs).

1°/ Le budget prévisionnel et le budget global -

Ils furent établis pour une période de 3 ans (de 1972 à 1975) durée maximale des interventions du F.I.C.

Le cadre de l'expérience, tel qu'il avait été défini lors du séminaire de Décembre 1970, dépassait largement le cadre de la bibliothèque et de l'école. En effet, le terme *lecture* doit, ici, être entendu au sens large de lecture de tous documents de quelque nature qu'ils soient et, en particulier, lecture des documents artistiques.

Le budget prévisionnel comprend donc 3 sections : Musique, Banque d'Outils-Lecture; Musée et Connaissance des Arts.

a) Musique -

Equipement			Fonctionnement	
1972-73	2 Maternelles 3 groupes 1er degré 2 CEG ou CES	21.000 () 36.000) 26.000 ()	83.000	15 animateurs effectuant un déplacement par semaine pendant 40 semaines 20.000
1973-74	2 Maternelles 3 groupes 1er degré 2 CEG ou CES	21.000 () 36.000) 26.000 ()	83.000	25 animateurs travaillant dans les mêmes conditions 30.000
1974-75	2 Maternelles 3 groupes 1er degré 2 CEG ou CES	21.000 () 36.000) 26.000 ()	83.000	30 animateurs 36.000
			249.000	86.000
Soit un total de 335.000 f pour trois années scolaires				

b) Banque d'Outils-Lecture (B.C.P.) -

Equipement		Fonctionnement	
1972-73	195.000	4 sous bibliothécaires	115.000
1973-74	120.000	6 sous bibliothécaires	175.000
1974-75	70.000	7 sous bibliothécaires	210.000
	385.000		500.000
Soit un total de 885.000 f pour trois années scolaires			

c) Musée et connaissance des arts -

	Equipement	Fonctionnement
Appareils à reproduire les documents	12.000	3.000
Equipement pour expositions itinérantes et déplacement des expositions	8.000	2.000
	20.000	5.000
Soit un total de 25.000 f		

Le budget prévisionnel se montait donc à 1.240.000 f (un million deux cent quarante mille francs) et il fut demandé une subvention de 1.350.000 f (un million trois cent cinquante mille francs).

La pratique habituelle du Fonds d'Intervention Culturel est, lorsqu'il a donné son accord pour une expérience, de verser une première subvention puis d'attendre les premiers résultats de l'expérience avant de prendre sa décision quant au versement d'une seconde et éventuellement une troisième subvention. Il est rare que sa participation dépasse une année. C'est pourquoi, sur la somme globale demandée, il ne débloqua, en 1972, qu'une subvention d'un montant de 228.000 f.

En Septembre 1973, pour le début de l'expérience, des subventions complémentaires furent versées par :

- le Ministère de l'Education Nationale = 120.000 f
- le Conseil Général = 25.000 f
- le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs = 25.000 f

En Septembre 1973, l'expérience disposait donc d'un budget de 398.000 f. Il devait encore s'y ajouter :

- un crédit de 40.000 f du Ministère des Affaires Culturelles
- un crédit de 30.000 f du Ministère de l'Education Nationale

Le budget total de l'expérience se répartit sur deux années : 1973 et 1974. Il atteint la somme globale de 468.000 f.

BUDGET PROMOTION LECTURE 1973-74

Actions	Octobre 1972	Décembre 1972	Septembre 1973 EM + PIC + JSL + Conseil Gal	R.N.	+ Affaires culturales	Total	Sommes reçues
cahier	80.000	50.000	45.000	+ 10.000	+ 5.000	60.000	95.000 M.E.N.
note	5.000	5.000	5.000		+ 5.000	10.000	12.500 Conseil général
promotion image	10.000	10.000	5.000	+ 5.000	+ 2.000	12.000	12.500 J.S.L.
environnement	8.000	-	5.000		+ 3.000	8.000	228.000 F.I.C.
réflecteur	10.000	15.000	5.000		+ 5.000	10.000	
achat livres groupes scolaires	30.000	55.000	50.000	+ 5.000		55.000	
meublier, fournitures le bureau (1/2 BCP; 1/2 IA)	25.000	20.000	20.000	+ 5.000		25.000	
banque d'outils	183.000	183.000	178.000	+ 5.000		183.000	50.000 (25.000 M.E.N. + 12.500 Conseil Gal + 12.500 J.S.L.)
déplacements	7.000				+ 15.000	15.000	
ouvrages supplémentaires	60.000	60.000	60.000			60.000	
secrétariat	20.000	20.000	20.000			20.000	
suppléments	5.000	20.000	5.000		+ 5.000	10.000	
		438.000					
jeunesse, sports	25.000						
éducation Nationale		30.000					L'attribution des reliquats éventuels sera examinée en fin d'année scolaire
	468.000	468.000	394.000	+ 30.000	+ 40.000	468.000	

2°/ Budget de la Banque d'Outils -

Il ne sera examiné que la part des crédits affectés à la Banque d'Outils dont la B.C.P. avait la gestion, puisque c'est cette partie de l'expérience qui sera examinée en détail.

Il faut distinguer les subventions du F.I.C. et celles du Conseil Général, de celles qui ont été accordées par les différents Ministères (Education Nationale, Jeunesse, Sports et Loisirs; Culture).

En effet, les premières, versées à une Association privée, ne sont pas astreintes à la règle de l'annualité qui, en matière de finances publiques, a un caractère obligatoire. L'annualité exige que tout crédit soit dépensé au terme de l'année civile pour laquelle il a été ouvert, sous peine d'être perdu par le bénéficiaire.

Cette règle ne s'impose pas lorsqu'il s'agit d'une Association privée, qui reste soumise au droit commun même si les crédits émanent de la puissance publique. Cette disposition, qui permet plus de souplesse dans la gestion, explique que le F.I.C. verse pratiquement toujours ses subventions à des Associations régies par la Loi de 1901.

La B.C.P. a reçu pour sa part, en 1973, une somme de 183.000 f + 10.000 f pour le mobilier de la Banque d'Outils, soit un total de 193.000 f.

Sur cette somme, 50.000 f provenaient du Ministère de l'Education Nationale, Direction des Bibliothèques et avaient été versés directement à la B.C.P. et non pas à l'Association des Amis de la B.C.P. Ce crédit devait donc être utilisé dans le courant de l'année civile 1973.

Par contre, les reliquats éventuels des autres subventions pouvaient faire l'objet d'un report sur l'année 1974. Il avait été prévu qu'ils feraient l'objet d'une nouvelle attribution.

Pour l'année 1974-1975, la B.C.P. établit de nouveau un budget prévisionnel destiné à étayer une nouvelle demande de subventions auprès du F.I.C., mais celui-ci refusa de s'engager pour une 2ème année.

PROMOTION LECTURE : BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET D'INDRE ET LOIRE. BANQUE D'OUTILS

BUDGET 1973

Crédites attribués	Crédits dépensés	Nature de la dépense	Documents et matériel acquis																			
183 000 + 10 000 (mobilier)	<table style="border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;">67 723,62</td> <td rowspan="6" style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px; vertical-align: middle;"> TOTAL : 104 211,49 F dont 50 000 Ministère de l'Education Nationale </td> </tr> <tr> <td>6 213,90</td> </tr> <tr> <td>1 440,00</td> </tr> <tr> <td>3 445,78</td> </tr> <tr> <td>7 115,35</td> </tr> <tr> <td>12 428,98</td> </tr> <tr> <td>4 978,10</td> <td></td> </tr> <tr> <td>865,56</td> <td></td> </tr> <tr> <td>48 000,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>25 000,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>7 854,22</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">185 065,71 F</td> <td></td> </tr> </table>	67 723,62	TOTAL : 104 211,49 F dont 50 000 Ministère de l'Education Nationale	6 213,90	1 440,00	3 445,78	7 115,35	12 428,98	4 978,10		865,56		48 000,00		25 000,00		7 854,22		185 065,71 F		<ul style="list-style-type: none"> - livres - reliures - abonnements périodiques - disques - matériel d'expositions - audiovisuel - diapos+ reproductions Musée - divers - traitement de 2 sous-bibliothécaires pendant un an - achat 3 R4 - mobilier 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 085 livres - 21 abonnements périodiques - 107 disques - 2 séries (16 panneaux (14 panneaux - 6 films super 8 et 16 429 séries de diapositives 1 projecteur 6 visionneuses 1 électrophone ; 1 magnétophone + 20 bandes magnétiques ; 10 cassettes - 377 diapos (13 séries) - 114 reproductions + équipement - bibliothèques ; rayonnages ; fichiers
67 723,62	TOTAL : 104 211,49 F dont 50 000 Ministère de l'Education Nationale																					
6 213,90																						
1 440,00																						
3 445,78																						
7 115,35																						
12 428,98																						
4 978,10																						
865,56																						
48 000,00																						
25 000,00																						
7 854,22																						
185 065,71 F																						
<p>TOTAL : 185 065,71</p> <p>Reste au 30 Juin : 193 000 - 185 065,71 = 7 934,29 F</p>		<p>5 788,51 F : achat de livres</p> <p>2 145,78 F : mobilier</p>																				

PROMOTION LECTURE : BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET D'INDRE ET LOIRE. BANQUE D'OUTILS

DEPENSES Février 1974 à Juin 1974

Crédits restants	Crédits dépensés	Nature de la dépense	Documents et matériel acquis
35 000 : achats de livres et documents	22 555,67 2 528,94 256,00 3 005,32 <u>865,56</u> 29 211,49 F	- livres - reliures - abonnements périodiques - audiovisuel - divers	- 1 magnétophone 4 visionneuses 1 projecteur films 10 cassettes 20 bandes magnétiques
10 000 : mobilier	2 800,00 <u>4 974,22</u> 7 854,22 F		- bibliothèques (achetées directement par le Centre de Rénovation pédagogique) - rayonnages fichiers
Livres et documents : 5 788,51 F soit 788,51 F + 5 000 F (CES Pasteur) Reste au 30 Juin 1974 : Mobilier : 2 145,78 F			

BUDGET 1974-1975 DE LA BANQUE D'OUTILSPROPOSITION

Acquisition de Livres et Périodiques	75.000
Musée	10.000
Disques - Cassettes	10.000
Films - Diapositives	10.000
3 fourgonnettes R 4	30.000
4 Bibliothécaires-Documentalistes à 26.000 (charges sociales comprises)	104.000
Papeterie - Fournitures de bureau	3.000
	242.000

Le service de documentation qui s'occupait de la Banque d'Outils comprenait alors 7 sous-bibliothécaires documentalistes dont 4 étaient des sous-bibliothécaires titulaires, dont les traitements étaient pris en charge par l'Etat, et 3 étaient à la charge de l'Association des Amis de la B.C.P.

Si le F.I.C. avait accepté de financer l'expérience une deuxième année, il était prévu d'embaucher un autre sous-bibliothécaire documentaliste par l'intermédiaire de l'Association des Amis de la B.C.P.

Pour l'année 1974-75, l'ensemble des crédits restants fut redistribué. La B.C.P. se vit attribuer deux types de crédits :

- l'un destiné aux dépenses d'équipement de fonctionnement de la Banque d'Outils, d'un montant de 35.000 f + 10.000 f pour le mobilier;
- l'autre, destiné au fonctionnement du service de documentation, c'est-à-dire à la rémunération de deux sous-bibliothécaires documentalistes à la charge de l'Association des Amis, d'un montant de 48.000 f.

Sur les 10.000 f réservés à l'achat de mobilier, 2.880 f furent consacrés à l'achat de bibliothèques installées au Centre de Rénovation Pédagogique afin de permettre la création d'une permanence du service de documentation de la B.C.P. au Centre.

Au-delà de l'année 1974-75, c'est la B.C.P. qui prit en charge, sur ses crédits habituels, le fonctionnement du service de documentation et l'enrichissement de la Banque d'Outils.

C - LA BANQUE D'OUTILS -

A la différence du fonds *Thèmes*, constitué à partir de 1969 à la B.C.P., qui était exclusivement destiné à permettre le fonctionnement du service *Thèmes-Documentation*, la Banque d'Outils, telle qu'elle était envisagée à l'origine se devait de répondre aux besoins de tous les participants à l'expérience de Promotion de la Lecture.

Sur un plan pratique, les deux Fonds furent mêlés tout en conservant leur individualité par des marques distinctives (fiches d'équipements différentes, pastilles de couleur) car on ne savait pas alors quels pourraient être les développements ultérieurs de l'expérience susceptibles d'entraîner des modifications quant à la gestion de la Banque d'Outils.

Les crédits accordés à la Banque d'Outils permirent non seulement d'enrichir considérablement le fonds sur le plan quantitatif, mais aussi de le diversifier et de corriger les erreurs faites initialement lors de la constitution du fonds *Thèmes*.

1°/ L'enrichissement quantitatif -

Il porte non seulement sur les livres, mais aussi sur les diapositives et les films. Il se traduit, en outre, par l'apparition de disques, périodiques, matériel d'exposition et matériel audio-visuel. Il est continu dans le temps, en ce sens que la B.C.P. l'a pris en charge sur ses crédits habituels après 1974.

TABLEAU DES ACQUISITIONS DE DOCUMENTS - 1973-1979 -

Années	Livres	Séries de diapositives	Films	Disques	Périodiques
1973	4085	429	6	107	environ 30 titres reçu par abonnements avec des variations dues à la disparition de certains et à l'apparition de nouveaux périodiques (cf Annexe II)
1974	881	20	0		
1975	393	185	0		
1976	542	35	0		
1977	501	68	0		
1978	361	0	0		
1979	161	4	0		
TOTAL	6924	741	6	107	

Matériel d'Exposition :

- Une série de 16 panneaux $\left\{ \begin{array}{l} 8 \text{ panneaux } 2 \text{ m} \times 1 \text{ m} \\ 8 \text{ panneaux } 1 \text{ m} \times 1,25 \text{ m} \end{array} \right.$
- Une série de 14 panneaux $\left\{ \begin{array}{l} 4 \text{ panneaux H } 1 \text{ m} \times 1,25 \text{ m L} \\ 6 \text{ panneaux H } 1,25 \text{ m} \times 1 \text{ m L} \\ 4 \text{ panneaux H } 0,50 \text{ m} \times 1,25 \text{ L} \end{array} \right.$

(cf annexe II)

Matériel Audio-visuel :

- Un projecteur diapositive
- 10 visionneuses diapositives
- Un électrophone
- Un magnétophone à bandes
- Un projecteur films 8 et super 8
- Un magnétophone à cassettes
- 60 bandes magnétiques vierges
- 60 cassettes vierges

Le matériel d'exposition est prêté à tout établissement qui en fait la demande. Il est utilisé régulièrement tout au long de l'année avec des pointes pour les fins de trimestres où il n'est pas possible de satisfaire toutes les demandes.

Le matériel audio-visuel est réservé à l'usage du service de documentation. En principe, à l'exception des bandes magnétiques et cassettes qui sont prêtées comme tous les documents, le matériel ne sort pas de la bibliothèque.

2°/ Choix des documents -

Les années précédentes avaient permis de se rendre compte que le fonds *thèmes* avait deux défauts majeurs :

- d'une part, il ne comportait pratiquement pas de documents accessibles à des enfants ayant des problèmes de lecture; or, il y avait de nombreuses demandes de livres pour les classes de transition et les classes pratiques;
- d'autre part, il ne comportait pratiquement pas de documents permettant de traiter les sujets d'actualité pour lesquels la demande revenait comme un leitmotiv, tels que *La pollution, la Drogue, le Monde du travail* etc.

Dès lors, les achats furent faits en fonction de trois critères :

- Les thèmes régulièrement demandés, en fonction des programmes scolaires et sur lesquels la documentation se révélait chroniquement insuffisante.

Dans ce cas, on a cherché à établir la documentation la plus variée possible par la multiplication des titres et la plus abondante possible par la multiplication des exemplaires. Le but était de pouvoir traiter le même thème simultanément dans plusieurs classes.

- Les thèmes d'actualité, qui regroupent tout à la fois des "sujets réguliers" comme *la pollution, le racisme ou la faim dans le monde* et des sujets occasionnels dus à un évènement particulier et qu'il fallait, en quelque sorte, prévoir. L'acquisition sur ce type de thème était plus difficile, peu d'ouvrages étant accessibles à des enfants. Il fallait souvent compenser les lacunes de l'édition par la constitution de dossiers de presse et l'achat de numéros spéciaux de périodiques.

- Le troisième critère était celui du niveau. En principe, tout sujet devait pouvoir être traité à tous les niveaux depuis les 6ème transition, qui n'avaient guère dépassé le niveau du cours élémentaire jusqu'aux 3ème. Il était donc nécessaire d'avoir des documents de niveaux très variés correspondant aux possibilités des élèves.

Les listes d'achats étaient établies par les documentalistes. En règle générale, aucun ouvrage n'était acquis s'il n'avait pu être examiné par au moins un documentaliste. En effet, les livres devaient pouvoir être utilisés pour une recherche documentaire, il était donc impératif de rejeter les ouvrages, très nombreux dans le cas des documentaires pour enfants, qui ne possédaient pas au minimum un index, dont le texte était vague et n'apportait ni renseignements ni explications ou dont les schémas étaient incompréhensibles.

Le choix des ouvrages ne s'est pas limité aux éditions enfantines. De nombreux livres, destinés aux adultes, sont parfaitement accessibles à des enfants, même jeunes, lorsqu'ils sont bien faits et écrits dans un langage clair.

3°/ Composition du fonds -

Environ 10 % des livres sont des documentaires de niveau élémentaire, c'est-à-dire utilisables par tout enfant sachant à peu près lire. Mais ils présentent tous la particularité de pouvoir être utilisés par des enfants de

10 à 15 ans en raison de la qualité de leurs illustrations (dessins, schémas...)

Environ 15% des ouvrages sont destinés plus particulièrement aux élèves de 3ème, aux classes du second cycle ainsi qu'aux enseignants.

75% des ouvrages peuvent être utilisés d'une façon ou d'une autre par tous les niveaux, la moitié étant plutôt destinée aux classes de 6è, 5è et aux classes primaires, l'autre moitié étant plutôt destinée aux classes de 4è et de 3è.

Sur le plan quantitatif, c'est l'Histoire et la Géographie qui représentent la part la plus importante du fonds (environ 2.250 livres) puis, dans un ordre décroissant, viennent :

- les Sciences de la Nature (environ 1.320 livres)
- les Loisirs et l'Art (environ 830 livres)
- les Sciences et Techniques (environ 720 livres)
- les Sciences Sociales (environ 600 livres)
- la Littérature et les Biographies (environ 400 livres)
- enfin, les Encyclopédies et ouvrages généraux représentent environ 640 volumes

Le fonds n'est pas exactement représentatif des thèmes demandés. Si l'Histoire et la Géographie sont en tête, les autres demandes se répartissent à peu près à égalité entre les Sciences sociales, les Sciences de la nature et les Sciences et Techniques. La faiblesse du fonds en Sciences sociales est compensée par des dossiers de presse.

- Le fonds de diapositives couvre, à peu près, tous les sujets.

On peut difficilement parler de fonds de films. Le service de documentation possède trois films 16 mm et 21 films super 8. La tentative engagée pour créer une filmathèque ne fut pas poursuivie pour plusieurs raisons :

- . les films sont très chers, en particulier les films 16 mm
- . ceux qui ont été achetés se sont révélés décevants, soit parce que trop anciens (films 16 mm) soit parce que médiocres sur le plan pédagogique (films super 8).

A une politique d'acquisition qui s'avérait hasardeuse, fut substituée une politique de coopération avec le C.D.D.P. (Centre Départemental de Documentation Pédagogique) qui possède et prête aux écoles un matériel audio-visuel important, en particulier toute la production de l'OFRATEME.

En outre, le service de documentation se procura les catalogues d'un certain nombre d'organismes qui prêtent gratuitement des films (cf annexe II).

- Le fonds de disques est composé presque exclusivement d'œuvres de musique classique ou contemporaine auxquelles s'ajoutent quelques disques sur les instruments de musique et quelques comptines. Dès le début il s'est avéré qu'il ne correspondait pas aux besoins. La demande des enseignants, liée aux nécessités de l'enseignement, était multiforme : version chantée d'un poème; bruitage pour un montage audio-visuel; spécimen de la musique d'un pays étudié, etc... A des acquisitions rendues difficiles par l'absence de demandes d'un type précis, fut préférée l'acquisition de bandes magnétiques et cassettes vierges. La proximité de la discothèque de la B.M. permettait, en effet, de procéder à des enregistrements adaptés aux besoins.

D - FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE DOCUMENTATION -

A la rentrée scolaire 1973-74, le service de documentation compte une sous-bibliothécaire chargée de toutes les tâches relatives au traitement des documents, catalogage, équipement, bulletinage des périodiques, etc... et cinq sous-bibliothécaires documentalistes desservant sept collèges :

- Vouvray
- Sainte Maure
- Château Renault
- Château la Vallière
- Ligueil
- L'Arche du Lude à Joué -les-Tours
- Jacques Decour à Saint-Pierre des Corps

En principe, chaque documentaliste dessert deux établissements à raison de trois demi-journées chacun. Ce principe reçoit des aménagements :

- d'une part, la masse documentaire nouvellement acquise est telle qu'une seule personne ne peut suffire pour la traiter. Une partie des documentalistes ne dessert qu'un collège et consacre le reste de son temps au traitement des documents;

- d'autre part, à partir du mois de Février 1974, les collèges de Château la Vallière et de L'Arche du Lude, où il a été décidé de pousser l'expérience, vont bénéficier de la présence d'une documentaliste six demi-journées par semaine.

1°/ Relations avec les établissements scolaires -

Les collèges desservis par le service de documentation sont tous volontaires. La demande est faite par le Chef d'Etablissement au nom de l'ensemble des enseignants du collège. Par le jeu des mutations d'enseignants, des stages et réunions pédagogiques divers, la majorité des collèges d'Indre et Loire connaissait l'existence du service de documentation et les demandes ont toujours été plus nombreuses que les possibilités d'extension.

La présence des documentalistes dans les collèges nécessite l'accord des Autorités administratives scolaires (Inspection Académique). Le service de documentation n'aurait pu exister s'il n'y avait pas eu cette longue tradition de coopération entre l'Administration scolaire et la Bibliothèque. De plus, à l'époque, les bibliothèques et les écoles relevaient du même Ministère de l'Education Nationale, ce qui a, sans aucun doute, favorisé l'expérience.

La présence permanente des documentalistes au sein des établissements scolaires, à jours et heures réguliers, tout au long de l'année scolaire et, normalement, plusieurs années de suite, a favorisé leur insertion et leur a permis de s'intégrer à l'équipe pédagogique.

Deux collèges connurent une situation particulière : Sainte Maure, à partir de 1974, et Bourgueil. En effet, des C.D.I. (Centre de Documentation et d'Information) y furent ouverts. Dans les deux cas, le service de documentation continua à desservir les établissements jusqu'à ce que le C.D.I. soit suffisamment organisé et équipé pour pouvoir remplir sa mission. Dès le début une coopération étroite exista entre les documentalistes des C.D.I. et celles de la B.C.P. qui se traduisit par une aide quant à l'organisation de la bibliothèque : emploi de la classification Dewey, création des fichiers, conseils pour les achats de livres, système de prêt, etc... Par ailleurs, la Banque d'Outils est restée une source d'approvisionnements importante pour ces deux C.D.I.

2°/ Fonctions des documentalistes -

Les documentalistes ont un double rôle :

- . Rechercher la documentation. C'est le travail interne
- . Favoriser l'exploitation de cette documentation. C'est le travail extérieur, dans les collèges.

a) La recherche de la documentation -

Elle fait appel à des sources diverses. Outre la Banque d'Outils, les documentalistes utilisent toute la masse documentaire contenue

à la B.C.P. mais aussi toutes les ressources de la B.M. Inversement, des emprunts leur sont faits par les bibliobus de la B.C.P. mais aussi par tous les services de la B.M.

En raison du type de recherche : autour d'un thème, les fichiers sont peu utilisés, sauf lorsqu'il s'agit d'une recherche dans le fonds "étude" de la B.M. D'une façon générale, la classification Dewey permet une recherche thématique rapide directement sur les rayons. En outre, la recherche porte toujours sur les ouvrages en rayon, au moment où la demande de thème est faite, il n'est pas possible d'attendre un ou deux mois qu'un ouvrage revienne.

Le service de documentation, pour sa part, ne possède pas de fichier matières, mais seulement un fichier titres et un fichier auteurs.

Sur les sujets d'actualité, les documentalistes constituent des dossiers de presse en fonction des demandes. Ils font appel à des sources extérieures variées pour compléter la documentation : films; mais aussi demandes auprès d'organismes industriels et commerciaux variés : SNCF, Sociétés pétrolières, E.D.F.-G.D.F., Air France, Centre National du Textile, etc...

Enfin, ils réalisent les enregistrements sonores qui leur sont nécessaires.

b) Exploitation de la documentation -

Lorsqu'une caisse de documentation est prête, commence le travail avec la classe et l'enseignant.

En règle générale, une séance de documentation dure une heure, mais on trouve des séances de deux heures avec les classes de 3è.

L'étude d'un thème dure en moyenne huit à dix semaines, à raison d'une heure par semaine, mais peut atteindre un trimestre, voire une année. Dans ce dernier cas, il s'agit de sujets très vastes, par exemple le Moyen Age, qui seront envisagés sous des aspects variés au fil de l'année : par exemple, une période est consacrée à l'architecture et l'art, la période suivante à la vie quotidienne, etc...

Une fois le thème choisi (cf § 3), le travail en documentation se divise habituellement en trois grandes parties :

- la première séance de documentation est consacrée à l'organisation de la classe et à la présentation des documents
- l'organisation de la classe c'est-à-dire formation des groupes de travail. Le documentaliste indique au tableau quels sous-thèmes ont été retenus et le nombre d'élèves pouvant travailler sur chaque sujet. Les élèves

forment alors des équipes de recherche (deux à quatre élèves) en fonction de leurs affinités et des sujets qui les intéressent. Le professeur intervient, si nécessaire, pour équilibrer les groupes et départager les élèves.

. présentation des documents : le documentaliste explique à la classe comment il les a choisis, apprend aux enfants les données bibliographiques de base : auteurs, titres, éditeurs, dates, explique quelles sont les particularités de certains ouvrages (anonymes, encyclopédies, périodiques). Puis il fait rédiger aux élèves une fiche bibliographique succincte. Chaque groupe reçoit les documents lui permettant l'étude du sujet choisi (chaque élève a, au minimum, un livre et il n'y a pas deux livres identiques dans le même groupe) et en note les références sur une fiche qu'il doit toujours avoir avec lui lors de la séance de documentation. Cette fiche représente le début de son dossier documentaire. Des ouvrages de références : Atlas, dictionnaires sont mis à la disposition de l'ensemble de la classe sur une table . Après la rédaction de la fiche bibliographique, le documentaliste apprend aux enfants (ou leur rappelle lorsqu'il s'agit d'une classe ayant déjà travaillé en documentation) l'usage des tables des matières et index en insistant sur la nécessité de ne pas chercher au hasard dans un livre, d'avoir une méthode.

Les séances suivantes sont consacrées à la recherche documentaire. Le documentaliste et l'enseignant vont d'un groupe à l'autre.

Ils apprennent aux élèves à faire un plan de recherche avant de commencer à prendre des notes; à se répartir le travail, ils leur montrent que l'on ne trouve pas tout dans un seul livre mais qu'il faut les échanger pour pouvoir compléter ses recherches. Pendant toutes les séances consacrées à la recherche, ils vont d'un groupe à l'autre vérifier que ce qui est lu est aussi compris; donner des explications; conseiller l'usage d'un ouvrage de référence; s'assurer que les notes prises le sont correctement.

La prise de note est un exercice très difficile pour les enfants. Leur tendance naturelle serait de recopier un passage de livre en s'arrêtant quand ils en ont assez. Spontanément, les enfants, dans leur grande majorité, se soucient assez peu d'avoir compris ce qu'ils ont écrit. Une des fonctions premières de la documentation est de les initier à la technique de prise de notes. S'il ne semble pas y avoir un moyen, une méthode infaillible pour prendre des notes correctes, l'expérience a mis en évidence le fait qu'il était indispensable d'aider, au départ, les enfants à bien déterminer ce qu'ils vont chercher dans les livres. Leur faire établir un plan de recherche détaillé leur donne un cadre de référence précieux tout au long de leur recherche

En outre, la présence de deux adultes dans la classe permet de passer dans chaque groupe suffisamment souvent (lorsque la classe n'est pas trop nombreuse) pour rectifier les erreurs importantes avant qu'il ne soit trop tard. Mais ces deux éléments positifs n'empêchent pas que les enfants recopient plus qu'ils ne prennent véritablement des notes. Par contre, on peut obtenir qu'ils recopient à bon escient, en comprenant ce qu'ils écrivent et en ordonnant les renseignements trouvés dans les documents.

Les dernières séances de documentation sont consacrées à l'exploitation des résultats de la recherche.

Au début du travail, l'enseignant a indiqué aux élèves quels types de travaux ils devraient présenter : exposés, exposition, livrets documentaires, débats, montages audio-visuels...

Lorsque les travaux revêtent une présentation autre que l'exposé ou le débat, le documentaliste participe à la mise en forme des résultats, avec l'enseignant. Il y a souvent alors un apport de documents supplémentaires : documents iconographiques, bande-son, au fur et à mesure que des besoins nouveaux apparaissent.

Les travaux de ce type sont, en général, très appréciés des élèves bien qu'ils leur demandent beaucoup de travail.

Les exposés oraux sont souvent décevants. Les élèves ont tendance à lire très vite les notes qu'ils ont prises et le reste de la classe s'ennuie. Des tentatives intéressantes ont été faites pour apprendre à faire des exposés corrects. Ainsi, un professeur a-t-il demandé à chaque groupe de préparer un polycopié à trou pour le reste de la classe. Lorsqu'un groupe faisait un exposé, il distribuait le polycopié aux autres élèves et devait faire son exposé assez lentement pour que la classe puisse suivre et remplir les trous du polycopié. Un autre a fait prendre des notes au rétro-projecteur pour que toute la classe puisse suivre.

Des méthodes de ce type ont l'avantage de mobiliser le reste de la classe, d'obliger ceux qui font l'exposé à prêter attention à leur auditoire et de montrer comment on prend des notes.

3°/ Le choix des thèmes -

Le choix des thèmes se fait selon des modalités très variables, qui dépendent de la pratique pédagogique des enseignants et des classes.

- Dans les classes de transition et les classes pratiques (les premières ont disparues, les secondes s'appellent actuellement CPPN : classe

pré-professionnelle de niveau) les thèmes sont généralement choisis par les élèves avec une intervention plus ou moins active des enseignants. Certains proposent, en début d'année, une liste de thèmes dans laquelle les élèves font leur choix, d'autres laissent libre cours à l'initiative des enfants, certains, faute de propositions émanant des élèves, leur font des suggestions. Ce souci de laisser l'initiative aux enfants s'explique par l'extrême difficulté à capter leur intérêt pour un travail scolaire de quelque nature qu'il soit.

- Dans les autres classes, c'est plus variable. Ce sont, le plus souvent, les enseignants qui choisissent les thèmes liés aux programmes scolaires. Ce sont parfois les professeurs, parfois les élèves qui choisissent les thèmes extra-scolaires qui peuvent être liés à l'actualité, à une émission de télévision, à la lecture d'un livre...

- La liste des thèmes disponibles, placée en annexe, n'est pas exhaustive. Diffusée par les bibliobus dans tous les établissements scolaires, elle avait essentiellement pour but de faire connaître les ressources de la Banque d'Outils à tous.

Aucun thème n'est jamais préparé à l'avance, sous forme de caisses stéréotypes, la documentation est chaque fois reprise et adaptée à la classe qui a fait la demande. Les documentalistes conservent les fiches bibliographiques qu'ils établissent lorsqu'ils préparent une caisse de documentation et la réutilisent, mais en la remaniant et en la mettant à jour pour chaque demande nouvelle.

4° / Bilan des activités du service de documentation -

Les tableaux suivants permettent de faire le point sur les activités du service de documentation au cours des deux premières années de l'expérience.

ETABLISSEMENTS	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre de séances horaires
Vouvray	270	13	228
Sainte Maure	302	13	220
Chateau la Vallière	328	14	412
Chateau Renault	390	16	154
Ligueil	400	12	211
Saint-Pierre (J. Decour)	296	13	174
Joué-les-Tours (Arche du Lude)	400	14	197

Tous les collèges n'ont pas le même nombre d'élèves et de classes : ainsi le CEG de Château la Vallière a vu toutes les classes (14) travailler en documentation tout au long de l'année. Le temps passé dans l'établissement par le documentaliste (6 demi-journées par semaine) était en totalité occupé par le travail dans les classes. Inversement, à Château-Renault, environ 50% des élèves ont été touchés par le travail en documentation (390 élèves sur 800). A l'Arche du Lude, la majorité des séances de documentation durait 2 h.

Répartition par classes - Année 1973-74 -

Cycle Normal				Cycle Transition-Pratique				Ateliers	Classe de Perfectionnement	TOTAL
6è	5è	4è	3è	6è	5è	4è	3è			
12	15	11	11	4	2	6	5	4	1	71

Année 1974-75

ETABLISSEMENTS	Nombre de classes	Nombre de Séances	Nombre de Thèmes
Vouvray	15	310	32
Sainte Maure	6	79	11
Château la Vallière	14	324	27
Château Renault	16	193	35
St-Pierre/J. Decour	9	143	15
Ligueil	10	180	17
Joué/Arche du Lude	14	278	32
Bourgueil	13	199	11

Evolution du Service de Documentation -

Le service a cessé, au fil des années, de desservir certains collèges et a offert ses services à d'autres.

L'abandon de certains établissements a eu des motifs variés :

- Collèges où ont été ouverts des C.D.I. (Ste Maure - Bourgueil)

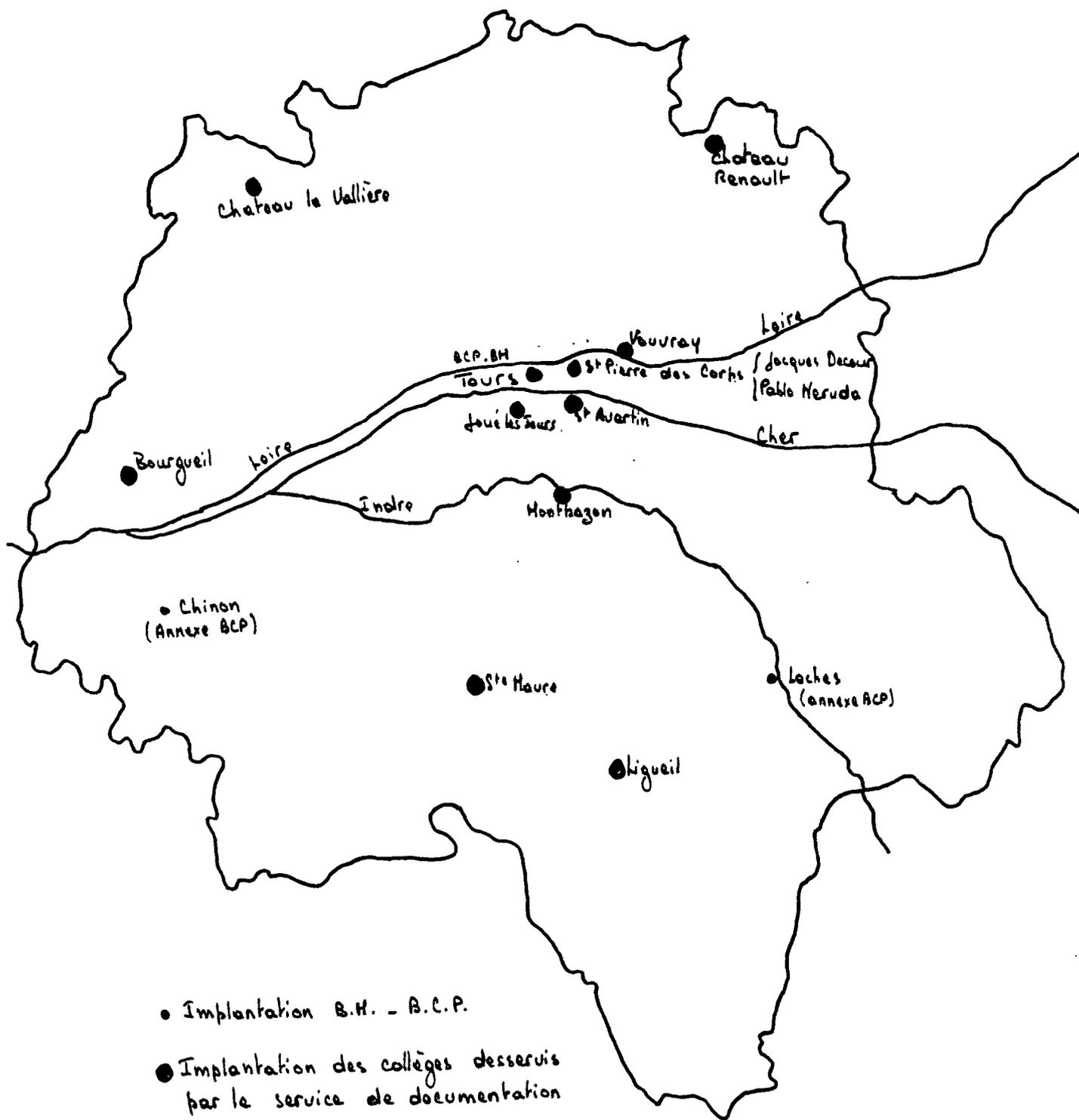
- Collèges ayant subi un changement de direction, le nouveau Chef d'établissement se montrant réticent, ou ayant vu d'importantes modifications dans l'équipe pédagogique, les nouveaux enseignants n'étant pas intéressés.

COLLEGES DESSERVIS PAR LE SERVICE DE DOCUMENTATION - 1969 - 1980 -

Années	Vouvray	Ste Maure	Chateau la Vallière	Chateau Renault	Ligueil	J. Decour/ St-Pierre	Arche du Lude/ Joué les Tours	Bourgueil	St-Avertin	Pablo Neruda St-Pierre	Mont Bazon
1969-70	x	x									
1970-71	x	x									
1971-72	x	x									
1972-73	x	x	x	x							
1973-74	x	x	x	x	x	x	x				
1974-75	x	x	x	x	x	x	x	x			
1975-76	x	x	x	x	x	x	x	x			
1976-77	x		x	x	x			x	x		
1977-78	x		x	x	x				x	x	x
1978-79	x		x	x					x	x	x
1979-80	x		x	x					x		

DÉPARTEMENT DE L'INDRE ET LOIRE.

Lieux desservis par le service de Documentation. Implantation AM et BCP



par ce type de travail (St-Pierre/Jacques Decour; Joué/l'Arche du Lude; Ligueil).

- Les derniers abandons ont été motivés par la diminution des effectifs au sein du service de documentation (St-Pierre/Pablo Neruda; Montbazou).

E - LA PROMOTION DE LA LECTURE ET LE CENTRE DE RENOVATION PEDAGOGIQUE (C.R.P.) -

Le projet primitif de l'expérience avait conçu l'idée d'une *Banque d'Outils*, c'est-à-dire d'un organisme qui regrouperait tous les outils nécessaires à l'expérience : livres, matériel, disques, diapositives, films, etc... et qui aurait la charge de les gérer en fonction des besoins de tous les participants. Dès l'origine, il avait été décidé de confier cette gestion à la B.C.P. qui disposait de l'infrastructure nécessaire.

Ce projet a été infléchi dès le début de l'expérience par M. l'Inspecteur d'Académie Delaisement. Il souhaitait, et estimait même indispensable au bon déroulement de l'expérience, que les établissements scolaires puissent utiliser directement une partie des crédits de l'expérience et acheter des ouvrages qu'ils conserveraient et qui constitueraient l'embryon d'une bibliothèque scolaire.

C'est donc avec l'aide du Centre de Rénovation Pédagogique, et sous sa direction, que :

- deux cents classes de l'enseignement secondaire (CES, CEG, CET)
- deux cent trente classes de l'enseignement primaire et des écoles maternelles

ont pu procéder à des achats de livres. Chaque classe a disposé d'une somme de 200 frs.

Les travaux effectués ont été très variés, tant par les méthodes que par les buts recherchés.

- Certains enseignants ont surtout cherché à donner à leurs élèves la *soif de lire* et les techniques employées sont multiples. Les coins-lecture sont surtout en faveur dans l'enseignement primaire et en classes de maternelle. Il est vrai que les structures s'y prêtent mieux, tant par la souplesse des programmes qui laisse plus de latitude aux maîtres pour organiser leurs classes comme ils le souhaitent, que par l'existence d'un lieu permanent : chaque classe a sa propre salle et peut donc l'aménager. Dans les collèges, on constate que les enseignants, sortant enfin du cadre étroit des morceaux choisis, multiplient les expériences pour faire vivre les œuvres qu'ils étudient : montage-lecture, débats, expositions, club lecture, accueil des auteurs...

- D'autres ont cherché à établir un lien entre la lecture et d'autres activités culturelles, en complétant et en enrichissant l'étude d'un livre en classe par des visites au musée ou dans des entreprises, par la présentation d'un film long métrage, ou en emmenant la classe au théâtre.

- D'autres, enfin, ont cherché à susciter chez leurs élèves le goût de la recherche documentaire. Il s'agit souvent d'équipes pédagogiques regroupant des professeurs de disciplines variées qui ont tenté, à partir d'une lecture faite en classe de Français, de faire découvrir par les enfants tous les aspects d'un thème. Différentes méthodes ont été utilisées depuis la recherche documentaire jusqu'à l'établissement de fichiers de lecture en passant par une initiation à la recherche documentaire, par exemple la recherche d'un système de classement convenant à la classe.

Toutes les ouvertures ont été recherchées : lectures de poèmes; lectures d'images; utilisation de la musique, pour enrichir la lecture à l'école.

Le C.R.P., pour sa part, a cherché à aider les enseignants dans ces recherches pédagogiques nouvelles et leur a régulièrement offert un certain nombre de services :

- bibliographies d'ouvrages classés par âge
- dossiers contenant des idées et des pistes de recherche pour l'étude de certains thèmes
- dossiers *techniques* indiquant comment réaliser des coins-lecture; des journaux scolaires, etc...
- dossiers *initiation* sur l'audio-visuel : technique et langage du cinéma; fichiers diapos, disques, etc...

Enfin, il leur a ouvert une bibliothèque d'ouvrages de pédagogie de la lecture, de livres onéreux, et de dictionnaires.

En outre, le Centre, spécialisé depuis sa naissance dans l'audio-visuel (il possède de nombreux magnétoscopes) a enrichi un peu plus son matériel. Les enseignants peuvent ainsi se former aux techniques audio-visuelles au cours des stages qu'il organise régulièrement.

Enfin, le C.R.P. s'est chargé de regrouper tous les rapports des enseignants en vue d'en faire la synthèse, pendant toute la durée de l'expérience.

F - THEATRE, MUSEE, MUSIQUE -

1°/ Le Théâtre -

Le Centre Dramatique de Tours, qui était alors dirigé par M. A. CELLIER, avait commencé, dès 1972, à proposer des animations, des débats. L'expérience a permis d'amplifier cette action.

Les jeunes comédiens de la Compagnie se rendaient dans la classe qui les avait invités. Leur rôle pouvait être varié :

- discussion autour d'une pièce jouée au Centre Dramatique et qui avait été étudiée par la classe;
- discussion autour du théâtre en général permettant de satisfaire la curiosité des élèves sur le travail des acteurs, les décors, la mise en scène, etc...
- animation, par exemple, en initiant les élèves à des techniques d'expression corporelle, en leur donnant des idées de mise en scène, etc...

Une expérience originale a été menée par quelques établissements du 1er cycle et un collège : la création d'un spectacle complet, entièrement réalisé par les élèves et présenté au Grand Théâtre de Tours.

Enfin, pour quelques classes de 4^e et de 3^e, ce fut la possibilité d'aller voir jouer une pièce étudiée en classe.

2°/ Le Musée -

Le but de la participation du Musée à l'expérience était de promouvoir la lecture *des chefs d'œuvre de l'art*.

Le Musée des Beaux-Arts de Tours s'est doté d'un service éducatif. La Banque d'Outils a acquis, à son intention, une cinquantaine de séries de diapositives, sélectionnées pour la qualité de leur reproduction, et des reproductions de tableaux. Ce matériel pédagogique a été déposé au Musée, où il s'est ajouté à ses collections propres. Ainsi, à l'accueil des classes, le Musée a pu ajouter une sorte de *Service Extérieur* par le prêt de ces documents en vue de favoriser la connaissance de l'art à l'école.

3°/ La Musique -

L'expérience *Musique* a été réservée aux élèves des écoles primaires. Elle est particulièrement intéressante car elle a porté aussi bien sur les Maîtres que sur les élèves.

Des *ateliers musique* ont été organisés à l'intention des instituteurs (4 séances d'une heure trente) avec le programme suivant :

- 1ère semaine : qu'est-ce que la musique
- 2ème semaine : analyse d'un son par rapport à un autre son
- 3ème semaine : utilisation d'un matériel sonore approprié au développement psycho-moteur de l'enfant. Les méthodes d'initiation musicale active
- 4ème semaine : l'exploitation de l'audition de disques.

Trente cinq étudiants en musicologie se sont rendus chaque semaine dans les classes de dix groupes scolaires pour donner, en collaboration avec les instituteurs, une éducation musicale active. Les groupes scolaires ont, en outre, été équipés en pianos (maternelles), instrumentariums, électrophones, magnétophones, disques et manuels.

En 1974, une trentaine d'écoles du 1er degré ont, en outre, bénéficié de concerts gratuits (harpe et flute).

L'ensemble de l'expérience *Lecture Musicale* a été placé sous la responsabilité de M. VACCARO, Responsable de la Section de Musicologie de l'Université de Tours et de Mme LEROUX, Conseiller Pédagogique d'Education Musicale.

III - COMPTE-RENDUS DE QUELQUES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIENCE PAR LE SERVICE DE DOCUMENTATION -

A - CHATEAU-LA-VALLIERE - 1973-74 - TRAVAIL AUTOUR DU THEME L'AMÉRIQUE LATINE -

Ce travail est particulièrement intéressant parce qu'il a mobilisé tout le collège autour d'un thème unique "L'Amérique Latine", pendant un trimestre.

En classe de 4^e/3^e l'étude a été faite, à partir du roman de Madame Huguette Pirotte : *L'enfer des Orchidées*, dans le cadre des ateliers.

En classe de 5^e, le point de départ a été *Le perroquet d'Americo*, du même auteur.

En classe de 6^e, ce fut un recueil de contes d'Amérique Latine *La fille du grand Serpent* aux éditions de la Farandole.

L'aide de la documentaliste a été demandée plus particulièrement pour les classes de 4^e et de 3^e. La lecture du roman avait permis de dégager un certain nombre de thèmes d'étude :

- . la forêt amazonienne
- . la vie des Indiens d'Amazonie
- . le génocide des Indiens

La recherche documentaire a été menée en vue de faire un montage-lecture audio-visuel accompagné de danses et poèmes.

Le travail s'est poursuivi pendant tout le premier trimestre au rythme d'une après-midi (2h) par semaine.

- Un groupe d'élèves a composé un scénario alternant des extraits du roman *L'enfer des Orchidées* et des textes documentaires établis à partir des livres fournis par la documentaliste;

- un deuxième groupe, travaillant en relation avec le premier, a recherché les photos susceptibles de convenir pour l'illustration du montage. Les diapositives ont été réalisées par les élèves de l'atelier photo du CEG;

- un troisième groupe s'est consacré à la recherche des matériaux sonores (bruitage, musique) à l'aide des enregistrements fournis par la documentaliste;

- un quatrième groupe s'est occupé de la réalisation d'une carte géante de l'Amérique Centrale (2,5 m x 5 m) avec l'aide du Professeur de géographie et de dessin;

- un cinquième groupe a effectué la recherche de poèmes adéquats dans l'œuvre de Pablo Neruda avec l'aide du professeur d'Espagnol et a appris ses poèmes;
- un autre groupe, composé d'élèves appartenant à différents groupes a appris des danses folkloriques, guidé par la directrice;
- un dernier groupe s'est occupé de la partie technique : enregistrement, mixage, coordination entre la bande son et les images;
- enfin, les costumes des danses folkloriques ont été réalisés par l'atelier couture.

Parallèlement, le travail sur les contes *La Fille du Grand Serpent* donnait lieu à un spectacle de marionnettes entièrement fabriquées par les enfants et mis en scène sous la direction du professeur de mathématiques-technologie, qui animait l'atelier marionnettes.

Le spectacle fut présenté trois fois, deux fois à Château la Vallière, en présence de l'auteur de *L'ENFER DES ORCHIDÉES*, une autre fois à Tours.

Ce travail, bien que très long, n'a jamais lassé les élèves qui sont venus spontanément deux mercredi et deux samedi après-midi pour l'achever. Il a pu être mené à bien parce que tout le monde y a contribué, c'est un exemple parfait de pluridisciplinarité. Mais il n'a été possible que grâce à l'existence du tiers temps pédagogique.

Pour le service de documentation, ce travail marqua un tournant important. C'était la première fois que l'on faisait appel à une documentaliste pour participer à la création d'un montage audio-visuel. Outre la recherche et l'exploitation des documents, elle fut amenée à collaborer au montage lui-même : enregistrement, mixage, synchronisation, etc...

Ce travail, très riche, a été en quelque sorte le point de départ d'une plus grande variété de travaux de documentation dans tous les établissements desservis. Pour répondre à des besoins nouveaux, les documentalistes se sont formées aux techniques audio-visuelles, en particulier avec l'aide du C.D.D.P.

B - L'ARCHE DU LUDE - 1973-1974 - COLLABORATION AVEC LE LABORATOIRE DE
PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION DE L'UNIVERSITE DE TOURS -

Le C.E.S. de l'Arche du Lude, à Joué-les-Tours, était en 1973, aux termes d'un accord entre le Laboratoire de Psychologie et l'Inspection Académique, le lieu de quelques recherches expérimentales, par exemple : renforcement audi-visuel de l'apprentissage d'une langue étrangère; psychomotricité et structures opératoires : les transferts d'apprentissage.

Lors de l'expérience Promotion de la Lecture, le laboratoire de Psychologie a suivi le travail sur documents au C.E.S. Arche du Lude.

Deux classes de 6^e ont plus particulièrement été observées et comparées. Si le travail en documentation s'est déroulé de façon classique, il est intéressant de prendre connaissance des notes des observateurs (la documentaliste et les chercheurs du laboratoire de psychologie) quant à l'attitude des enfants face à ce type de travail.

Attitude des enfants :

Lors des premiers thèmes, les enfants ont pris plaisir à avoir à leur disposition une grande quantité de livres non scolaires. Mais l'expérience a montré qu'ils ne savent pas les utiliser. Au cours de la première séance nous les avons aidés à prendre les références bibliographiques de leurs ouvrages et leur avons appris à utiliser les tables des matières. Ces points semblent être acquis par l'ensemble des enfants dès les premières séances. Il est rare que l'un d'eux, ayant déjà travaillé "en thème", n'utilise pas son livre correctement pour les travaux suivants.

Les élèves ont, pour la plupart, consacré la première heure de travail à prendre possession du document qu'ils avaient choisi. Nombre d'entre eux ont feuilleté le livre et parcouru des passages qui ne concernaient pas leur travail proprement dit, mais qui les intéressaient personnellement. Ils n'ont commencé à lire leur texte qu'à partir de la deuxième séance.

Face à des ouvrages longs ou difficiles, les enfants sont désarmés, ils oublient ce qu'ils lisent et recopient volontiers des passages du livre. Nous avons noté, dans les classes de 6^e, de grandes difficultés à comprendre l'enchaînement d'un texte long. Les enfants se perdent dans les détails qui seront seuls retenus. La trame du texte disparaît complètement.

... Doit-on laisser des enfants prendre des notes écrites sans s'assurer qu'ils ont bien compris le texte ? A un certain stade du travail, ne devrait-on pas prendre chaque élève en particulier pour discuter avec lui de ce qu'il a

compris et de ses intentions ?

Dans toutes les classes où cette méthode a été employée, les résultats ont été concluants. Mais, dans les classes chargées, elle est inapplicable.

Outre cette étude plus poussée du comportement des enfants face au travail de documentation, la documentaliste et les enseignants du CES ont testé systématiquement différentes méthodes de prise de notes avec les élèves :

- 1 - lecture et prise de notes menées simultanément
- 2 - lecture, paragraphe par paragraphe, avec résumé à la suite de chaque lecture de paragraphe
- 3 - lecture globale du texte suivie d'un résumé. Le travail final est réalisé d'après les résumés successifs.

La méthode 1 a fait apparaître que l'enfant était incapable de faire un tri entre l'essentiel et le reste. Il ne dispose pas encore des capacités de raisonnement lui permettant de faire une synthèse de sa lecture.

La méthode 2, très dirigiste, présente l'inconvénient de rompre l'unité d'un texte, unité que la majorité des enfants ne saura pas reconstituer. Même si au niveau de chaque paragraphe elle permet une prise de notes à peu près correcte, le résultat d'ensemble demeure disparate et instructuré.

La méthode 3 implique que le résumé de chaque lecture se fasse livre fermé. Elle oblige donc l'enfant à faire un effort de compréhension et de mémorisation au moment de la lecture. C'est la méthode qui donne les meilleurs résultats, sous condition d'être pratiquée par des élèves capables de lire un texte correctement, en le comprenant.

C - BOURGUEIL - 1974-1975 - LECTURE OU DOCUMENTATION -

Le collège de Bourgueil présentait, en 1974, la particularité d'être un CES expérimental. Les expériences qu'il menait depuis plusieurs années en matière de travail indépendant et de travail de groupe le désignait pour être desservi par le service de documentation de la B.C.P. Spécialisé par ailleurs en audiovisuel, il disposait d'un matériel important, en particulier d'un magnétoscope et d'un studio prise de vues-enregistrement du son.

Lorsque la documentaliste est arrivée au CES à la rentrée scolaire 1974-75, une nouvelle expérience sur le travail indépendant commençait.

Deux classes de 6^e, prises en charge par la même équipe pédagogique, étaient mises en observation parallèle, c'est-à-dire devaient faire les mêmes travaux tout au long de l'année. L'expérience devait se poursuivre l'année suivante sur les mêmes élèves en classes de 5^e.

En 6^e A, la formation des groupes de travail avait été fixée par l'équipe pédagogique, une fois pour toute, pour l'année. En 6^e B, la formation des groupes restait libre, liée aux affinités des élèves et aux sujets étudiés. Dans les deux classes, les enseignants avaient pris l'engagement de faire pratiquer aux élèves le travail indépendant aussi largement que possible.

La Documentaliste travaille donc avec les deux classes tout au long des deux années scolaires de l'observation. En réalité, il est assez difficile de tirer des conclusions quant à l'influence du mode de formation des groupes car le hasard avait réparti les élèves de telle façon que la classe A avait un niveau général nettement supérieur à celui de la classe B. C'est toujours dans la classe A que les élèves firent les travaux les plus intéressants. Pratiquant de façon intensive le travail de documentation, les élèves des deux classes acquièrent rapidement une très grande aisance dans le maniement des livres. Mais au niveau de l'exploitation de leur recherche, ce sont les élèves de la classe A qui montrèrent le plus d'originalité en ayant volontiers recours au montage audio-visuel, à l'exposition, voire au maquettes (réalisées à la suite de l'étude du Moyen-Age) pour présenter leurs travaux.

Pendant ces trois années de présence au collège, la documentaliste fut sollicitée pour deux types d'activités :

- l'étude d'un thème, mais qui souvent avait pour finalité une présentation originale

- l'incitation à la lecture, sous des formes très variées mais toujours très éloignées du travail de documentation. Il faut d'ailleurs noter que le souci de voir lire les enfants était assez général et faisait partie de l'état d'esprit du collège. Il était rare que les enseignants ne demandent pas, en même temps qu'un thème de documentation, une caisse de romans axés autour de ce thème et qui étaient mis à la libre disposition de la classe.

Les études de thèmes. Elles furent nombreuses, mais essentiellement concentrées en histoire et géographie, rares en Français et inexistantes en Sciences Naturelles.

- L'étude du thème *Le monde du travail aux XIX^e et XX^e siècles* par une classe de 3^e, donna lieu à une grande exposition dans la bibliothèque du CES à laquelle furent conviées toutes les classes de 4^e et de 3^e. Elle fut suivie d'un débat organisé par les élèves responsables de l'exposition. Puis les enseignants firent venir, dans les classes, des professionnels appartenant à différents corps de métier. Enfin, on projeta le film de Charlot *Les temps modernes* dans le cadre du ciné-club du collège.

- Toujours en 3^e, l'étude du thème *La Presse* après une recherche documentaire sur les aspects historiques et contemporains de la presse, donna lieu à la rédaction d'un journal à partir des 24 h de dépêches de téléscripteurs de l'A.F.P. (le Centre de Rénovation Pédagogique a hérité des anciens téléscripteurs de "La Nouvelle République" lorsque cette dernière les a changés). Puis les élèves ont comparé *leur* journal avec les quotidiens parus le même jour.

Incitation à la lecture -

- Une classe de 5^e, après avoir lu le livre de Christian Grenier *Sabotage sur la planète rouge* a réalisé un film d'animation original. Tous les personnages et les objets nécessaires ont été dessinés et découpés dans du carton à dessin et articulés grâce à un ingénieux système de boutons pressions. Ce système permettait de les animer sur un décor fixe pour la prise de vues. Parallèlement, les enfants ont adapté le texte, l'ont enregistré et sonorisé.

- Dans une classe de 6^e, les enfants ont commencé par faire une étude d'albums pour enfants choisis pour l'originalité de leurs textes et de leurs illustrations. Puis ils ont été invités à composer eux-mêmes des histoires en partant d'une écoute musicale. Ces histoires, imaginées collectivement et enregistrées, ont été ensuite mises sous forme écrite, illustrées puis ont été imprimées par les élèves pour constituer un recueil de contes.

- Pendant deux années consécutives, il y eut un travail d'incitation à la lecture avec une classe de 4^e puis 3^e aménagée (enfants plus ou moins en situation d'échec scolaire) particulièrement réticente devant le livre. On leur offrit des caisses de livres (romans) soigneusement choisis en fonction de l'intérêt des textes, mais aussi de la longueur et de la difficulté des œuvres choisies. Ce qui permit de les faire passer progressivement de la nouvelle au roman, de la littérature policière à la littérature générale contemporaine et de leur donner progressivement le goût de la lecture.

CONCLUSION -

L'expérience de PROMOTION DE LA LECTURE EN INDRE ET LOIRE est aujourd'hui achevée.

Le bilan des expériences menées dans les écoles primaires et les collèges (C.E.S., C.E.G., C.E.T.), sous la direction du Centre de Renovation Pédagogique, a été présenté par M. l'Inspecteur DELAISEMENT, en 1979. Un bilan pessimiste, un peu désabusé :

Le constat, en effet, est brutal : mis à part quelques bénéfiques déjà soulignés et à mettre au crédit de l'expérience, rien de fondamental dans les habitudes de lire, dans l'attitude face aux livres, face aux loisirs, face à la culture et à l'intérêt qu'on lui porte ne semble avoir été infléchi sérieusement du fait de cet effort prolongé.

Pessimisme qu'il faut tempérer :

Les années 69 à 75, ..., ont été marquées par une sorte d'explosion dans les recherches et expériences de toutes natures...

In : "Les expériences de Promotion de la Lecture en Indre et Loire : Evaluations : cahiers n° 3. Année 1977-78".

Et, en effet, si rien de fondamental n'a changé quant au comportement des enfants face au livre, il n'en n'est pas de même pour les enseignants. L'expérience, par les recherches qu'elle a suscitées, les a sensibilisés aux problèmes de lecture. Parce qu'ils ont voulu susciter le goût du livre chez leurs élèves, ils ont commencé à chercher ce qui pourrait les intéresser et ont découvert la littérature enfantine.

Les années 70-80 ont enfin vu entrer des albums de qualité dans les écoles primaires et maternelles, des romans ont remplacé les extraits choisis classiques dans les collèges. Cette évolution a été si nette que la B.C.P. et la B.M., pour répondre à ces besoins nouveaux, ont créé en 1975 un service de *lecture suivie*, c'est-à-dire d'ouvrages en 25 exemplaires permettant une lecture collective de la classe. Or, en moins de deux mois, tous les titres sont retenus pour toute l'année scolaire et la liste des titres (plus de 150) ne comporte pratiquement pas d'œuvres *classiques*. Les enseignants, cessant de prendre pour référence les best-sellers de leur enfance, acceptent maintenant l'idée que les livres d'aujourd'hui ont leur place dans l'école.

C'est une évolution importante. Même si l'on pense que l'école n'est peut-être pas, de nos jours, le lieu idéal pour faire naître le goût de la lecture (le nombre d'élèves placés en situation d'échec scolaire est de plus en plus important et ils ont tendance à rejeter l'école en bloc et la lecture avec), si les lectures faites à l'école restent un souvenir agréable, on peut supposer que l'acte de lire n'apparaîtra plus fatalement comme lié à l'échec scolaire.

Les activités du service de documentation représentent un cas à part dans le déroulement de l'expérience. Ce service continue à fonctionner en 1980, avec des effectifs réduits certes (trois documentalistes qui ne desservent plus que 4 collèges) mais le fonds de livres, lui, est utilisé par de très nombreux enseignants dans tous le département.

D'autre part, plus qu'une simple incitation à la lecture, il a cherché à développer la pratique du livre en tant qu'outil culturel.

Le rôle des documentalistes, et c'est en cela que leur présence dans la classe était importante, n'était pas de *faire le programme* sous une forme ou sous une autre, mais bien de donner aux enfants les moyens d'utiliser le livre et, ce, pour leur vie durant. Lorsque le livre devient banal, quotidien, il ne fait plus peur. Lorsque l'enfant s'habitue, tout au long de sa scolarité, à manipuler sans cesse des ouvrages de tous types, il lui devient naturel de les utiliser pour son propre compte. Tous les documentalistes de la B.C.P. en ont fait l'expérience, lorsque les enfants avaient pris l'habitude du travail en documentation, ils venaient spontanément les trouver pour leur demander des documents destinés soit à un travail scolaire, soit à satisfaire leur curiosité personnelle.

On peut supposer -et espérer- que ces enfants, même s'ils doivent arrêter rapidement leurs études, auront acquis, à l'école, les moyens de continuer à s'informer et à se former : recyclage, formation permanente, culture personnelle leur seront sans doute plus faciles.

Que reste-t-il aujourd'hui de l'expérience ? Dans les écoles : des livres, parfois utilisés, parfois oubliés dans une armoire. Et l'on peut regretter qu'ils n'aient pas rejoint la Banque d'Outils où ils pourraient être de nouveau utilisés par d'autres. La mise en commun des moyens eut permis une plus grande richesse pour tous.

Pour le Service de documentation : la desserte de 4 collèges, ce qui est un peu dérisoire si l'on songe qu'il n'a pas été créé de C.D.I. depuis 1975; et un fonds de livres, la Banque d'Outils, riche et cohérent.

Des faits nouveaux sont intervenus, les structures ont changées :

- Structures administratives : les bibliothèques et les écoles ne sont plus rattachées au même Ministère, la coopération, du même coup, devient plus difficile. Les bibliothèques ne doivent pas oublier le reste du public qui avait, parfois, été négligé.

- Structures scolaires : la disparition du tiers-temps pédagogique, puis des 10%, les nouvelles directives pédagogiques, les réductions d'horaires dans certaines matières (Français, histoire, géographie) rendent plus difficile le travail en documentation à l'école.

Il reste, aujourd'hui, à utiliser au mieux tous les *outils* acquis pour l'expérience, documents et matériel.

On peut, bien sûr, se dire qu'une coopération entre les Ministères intéressés, une participation financière du Ministère de l'Education, permettraient au service de documentation de continuer son action en l'amplifiant jusqu'au jour où tous les établissements scolaires seraient dotés d'un C.D.I. Mais ce type d'action est difficile dans le cadre de l'Administration française.

On peut aussi penser que des voies nouvelles s'ouvrent aujourd'hui. S'il serait dommage de disperser le fonds de documents, qui forme un tout cohérent, dans le fonds général de la B.C.P., il n'est pas inenvisageable de le voir s'adapter à des fonctions nouvelles. Ouvert à des organismes culturels nouveaux, tels que Maisons des Jeunes et de la Culture, Foyers du 3^e âge, Centres de formation permanente, Comités d'entreprise, il pourrait répondre à des besoins nouveaux et offrir ses richesses à l'ensemble de la population.

En outre, la formation des sous-bibliothécaires documentalistes, la pratique pluridisciplinaire acquise au fil des ans dans les collèges, les rend compétents non seulement pour gérer le fonds, mais aussi pour développer des actions d'animation autour du livre.

Si l'expérience est finie, la Promotion de la Lecture, elle, est une œuvre de longue haleine, qui doit sans cesse s'adapter à une Société en mutation.

BIBLIOGRAPHIE (ordre chronologique)

FILLET (René).- Le "Bibliocar" scolaire de Tours.

In : Bulletin des Bibliothèques de France, (Mars 1957) n° 3 : 179-191

FILLET (René).- Une expérience d'orientation professionnelle en Indre et Loire avec le concours de la B.C.P. : Annexe I.

In : Bulletin des Bibliothèques de France, (Mai 1965) n° 5 : 174-175

MAREUIL (André).- Littérature et jeunesse d'aujourd'hui.

Paris : Flammarion, 1971.- (Nouvelle bibliothèque scientifique)

DELAISEMENT (Gérard).- Ce qu'est le Tiers-Temps.

In : L'Education, (Février 1971)

DELAISEMENT (Gérard) et ADJADJI (L.).- Tiers-Temps et innovation pédagogique.-

Paris : Nathan, 1972.- (Bibliothèque Pédagogique)

DELANNOY (Giselle).- Une expérience collective de promotion de la lecture.

In : Cahiers Pédagogiques, (Mai 1972) n° 105 : 17-29

Lecture et Pédagogie : Actes du Colloque international de Tours.-

Tours, 23-25 Novembre 1972.- Orléans : Centre Régional de Documentation Pédagogique, 1973.

DELANNOY (Giselle).- Dans un département : la rénovation pédagogique en Indre et Loire.

In : Cahiers Pédagogiques, (Avril 1973) n° 113 : 18-30

Les expériences de Promotion de la lecture en Indre et Loire :

Cahier n° 1, année 1972-1973.- Tours, Centre de Rénovation Pédagogique, 1973

Lire aujourd'hui : Approche psycho-sociale de la lecture en Indre et Loire.-

Tours : Université de Tours : Institut de psychologie, 1974

GAULTIER (M.) et MONTAUDOIN (C.).- Promotion de la lecture : L'expérimentation au CES "Arche du Lude" de Joué-les-Tours.- Tours : Université de Tours ; Laboratoire de psychologie et des Sciences de l'éducation; Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Indre et Loire, 1974

Les expériences de Promotion de la lecture en Indre et Loire : Livre, geste, musique, image etc : Cahier n° 2, année 1973.1974.- Tours : Centre de Rénovation Pédagogique, 1974

MEURY (André).- Miracle en Indre et Loire ?
In : Le Monde de l'Education, (1974) n° 1 : 10-12

Evaluation des attitudes et des comportements des élèves et des professeurs pratiquant le travail indépendant.-
Paris : Institut National de Recherche et de Documentation Pédagogique : Service des Etudes et Recherches Pédagogiques, 1974

ANTOINE (Gérald).- Apprentissage et Promotion de la lecture.
In : Le Courrier de l'Education, (Mars 1975) n° 6 : 4-5

DELAISEMENT (Gérard).- A la découverte du Livre : des expériences originales en Indre et Loire.
In : Le Courrier de l'Education, (Mars 1975), n° 8 : 6-8

Le Fonds d'Intervention Culturel.
In : Les Cahiers de la Culture et de l'Environnement, (Février 1978) numéro spécial.

Les expériences de Promotion de la lecture en Indre et Loire : Evaluations : cahiers n° 3, année 1977-78.- Tours : Centre de Rénovation Pédagogique, 1979

PROGRAMME A L'INTENTION DES ELEVES-MAITRES ET ELEVES-MAITRESSSES**DES ECOLES NORMALES D'INDRE-ET-LOIRE**
-----**I) Les Documents****A) Définition****B) Où les trouver**

Annuaire. Bottin. Publications
Organismes. Institutions
Prêt interbibliothèques
Acquisition. Location. Prêt

C) Comment les trouver

Bibliographie-Discographie-Filmographie
Classifications
Catalogues
Listes sélectives
Accès direct

D) Reprographie**II) Utilisation du document seul****A) Imprimés habituels (livres, revues, divers)**

Tables de matières - Index - Notes des pages.

Bibliographie (regroupée, fin de chapitre)

Tables des revues. Sommaires. Résumés des articles.

B) Analyse et prise de notes.**1) Niveau enseignant**

Caractères du document

Analyses de différents types de documents

: Sciences humaines

: Sciences et techniques

: Littéraire, philosophique.

2) Niveau élèves

Problèmes

Solutions

III) Utilisation de la masse documentaire**A) Document "source" et document résultant de son exploitation****B) Méthode de travail sur plusieurs documents :**

thèses opposées

complémentaires

audio-visuel et imprimé

(C) Niveau enseignant : individuel et de groupe

(C) Niveau élève

de classe

Niveau élève : individuel et de classe
Choix des thèmes de travail
Constitution des équipes
Attitudes et rapports enseignant élève

IV) Présentation des résultats du travail documentaire des élèves

A) Synthèse préalable

B) Différents modes de présentation

limitée à la classe : oraux. Ecrits. Audio-visuel.
Elargissement au groupe scolaire ou à la localité :

exposition
Présentation audio-visuelle
Enquête

V) Conclusion

Finalité et objectifs de cette méthode de travail.

VI) Gestion d'une bibliothèque d'établissement

Des cours seront organisés sur demande des enseignants qui auraient à gérer des bibliothèques d'établissement.

x

x x

Méthodes - Horaire

L'ordre suivi ne serait pas forcément celui du programme
Pour chaque partie : très bref exposé liminaire (10 minutes maximum)
travail pratique ou dirigé
exposé de synthèse

L'ensemble des cours, T.P., T.D., aurait lieu à la Bibliothèque municipale le jour de fermeture (jeudi), par bloc de deux heures.
Au total 10 séances de deux heures environ.

Cours, T.P., T.D., seraient assurés par le personnel scientifique de la Bibliothèque municipale.

Le Service de documentation dans l'enseignement

Le recours au service de documentation (qu'il soit propre à l'établissement ou extérieur) pour l'étude d'un sujet met le document (ou plutôt la masse documentaire) quelle qu'en soit la forme, au centre de l'acquisition des connaissances et modifie totalement les méthodes et les rapports traditionnels. Cela entraîne un certain nombre de conséquences.

1) La masse documentaire devient l'élément pédagogique essentiel

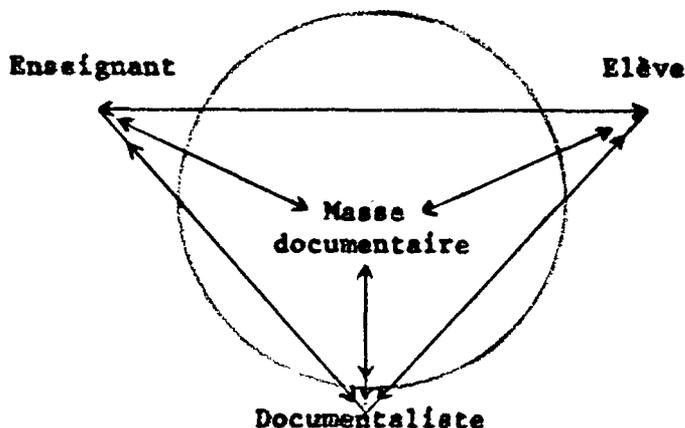
Il ne saurait y avoir en effet un seul document, sinon autant garder le manuel.

La connaissance n'est plus dispensée par un enseignant appuyé sur un manuel, mais est à extraire d'un ensemble multiforme porteur d'informations nombreuses.

2) Les documents deviennent le point de convergence de relations

- a) pédagogiques
- b) fonctionnelles
- c) personnelles

entre trois personnes : enseignant
 bibliothécaire-documentaliste
 élève



Il y a donc changement complet par rapport aux types de relations antérieures : les fonctions elles-mêmes sont modifiées.

3) Les fonctions nouvelles

A) L'élève

de passif → actif

- a) il a accès aux sources de l'information existante, il peut être amené à en chercher d'autres, il peut accroître lui-même la masse documentaire,

- b) il doit apprendre à exploiter cet ensemble, seul ou en équipe ; c'est-à-dire :

lire (déchiffrer)
comprendre (analyser)
comparer (critiquer)
regrouper (synthétiser)
transmettre (exprimer,
communiquer)

B) L'enseignant

de dispensateur de connaissances élaborées --> médiateur
et ordonnateur des connaissances acquises.

- a) il doit guider l'élève dans sa démarche d'exploitation des documents, lui apprendre une méthode,
- b) il doit contrôler la démarche méthodologique et les résultats,
- c) et surtout : il doit aider l'élève à structurer les connaissances venues de toute part, à se donner des échelles de valeurs, à composer son propre "écran de culture" (A.M. Moles : Sociodynamique de la culture)
- d) Il aidera à la composition de la masse documentaire.

C) Le Bibliothécaire-documentaliste

de technicien-gestionnaire --> médiateur et technicien-pédagogue

- a) il doit constituer la masse documentaire et la traiter techniquement pour qu'elle soit accessible facilement,
- b) il guide l'élève dans sa recherche au centre de documentation,
- c) il peut intervenir dans la première phase du travail personnel de l'élève,

4) Formation des enseignants à l'exploitation des documents

L'exploitation du document ne s'improvise pas : il faut plus qu'une initiation (cf. programme joint) pour que l'enseignant puisse jouer son rôle auprès de l'élève. Sinon :

- a) on passera à côté de l'essentiel en restant au niveau des recettes (dossier immuable présenté et commenté par l'enseignant, etc...) et la rénovation pédagogique recherchée ne sera qu'apparente.
- b) les relations fonctionnelles entre l'enseignant et le bibliothécaire-documentaliste seront faussées.

PERIODIQUES RECUS PAR LA BANQUE D'OUTILS1) Par abonnement -

- 3 ex. - THEMES - 1972 → 1974 (disparition du périodique)
- 3 ex. - Courrier de l'Unesco 1973 → 1980
- 1 ex. - Education du Développement 1973 → 1980
- 1 ex. - Cahier de l'OREALM - 1973 (disparition du périodique)
- 1 ex. - Pourquoi ? 1973 → 1980
- 3 ex. - T.D.C. "Textes et documents pour la classe" 1973 → 1980
- 1 ex. - Cahiers Français - 1973 → 1980
- 2 ex. - La documentation photographique 1973 → 1980
- 1 ex. - Informations et Documents 1973 → 1978 (arrêt de l'abonnement)
- 1 ex. - La documentation française illustrée 1973 → 1975 (disparition)
 - Le Monde - Dossiers et documents 1973 → 1980
- 1 ex. - "Vie Sociale et politique"
- 1 ex. - "Economie et Société"
- 1 ex. - Inter-éducation 1973 → 1974 (remplacé par le suivant)
- 1 ex. - Inter- C.D.I. 1975 → 1980
- 1 ex. - Atlas 1973 → 1978 (arrêt de l'abonnement)
- 1 ex. - La joie par les livres 1974 → 1980
- 1 ex. - Nous voulons lire 1974 → 1980
- 2 ex. - Populations et Sociétés 1974 → 1980
- 1 ex. - L'Ecole ouverte sur le Monde 1975 → 1980
- 2 ex. - A travers la presse 1975 → 1977 (disparition du périodique)
- 2 ex. - Le peuple français 1974 → 1980
- 1 ex. - Tour du Monde 1975 → 1976 (arrêt de l'abonnement)
- 3 ex. puis 5 ex. - B.T. "Bibliothèque du Travail" 1973 → 1980
- 1 ex. puis 2 ex. - B.T.2 "Bibliothèque du Travail-Second degré" 1973 → 1980
- 1 ex. puis 2 ex. - B.T. Son "Disque + diapositives" 1973 → 1980
 - 2 ex. - Documents sonores de la B.T. "Disque" 1975 → 1980
 - 2 ex. - Record 1977 → 1980
 - 2 ex. - D.S.A. "Documents Service Adolescents" 1977 → 1980

PERIODIQUES RECUS A TITRE GRACIEUX -

- 3 ex. - Total Information 1973 → 1980
- 1 ex. - Canada d'aujourd'hui 1974 → 1980
- 1 ex. - Poste et Télécommunication 1974 → 1980
- 1 ex. - Cahiers de la Culture et de l'Environnement 1977 → 1978

LISTE DES ORGANISMES PRETANT GRATUITEMENT LES FILMS

- British Council : Films sur la Grande Bretagne
- Cefilm : Connaissance de l'Economie par le film
- Cedfi : Cinémathèque Commerce et Industrie
- Films SNCF
- Cinémathèque du Ministère des Affaires Etrangères : Films sur les pays du Tiers-Monde et les problèmes de sous développement
- SCMA : Service Cinématographique du Ministère de l'Agriculture : films sur l'agriculture mais aussi courts et longs métrages d'intérêt général (fiction)
- Ambassades de différents pays et en particulier:
- Ambassade du Canada : très gros catalogue de films canadiens

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET

DE L'INDRE-ET-LOIRE

PLACE ANATOLE FRANCE T O U R S.

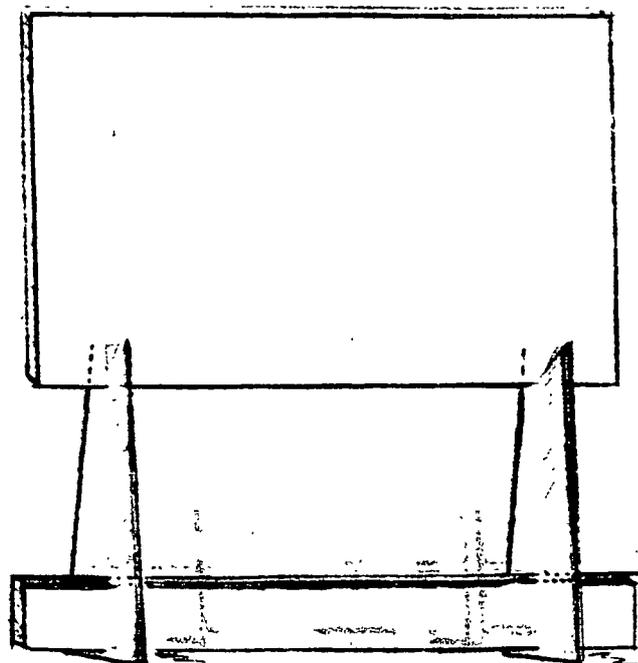
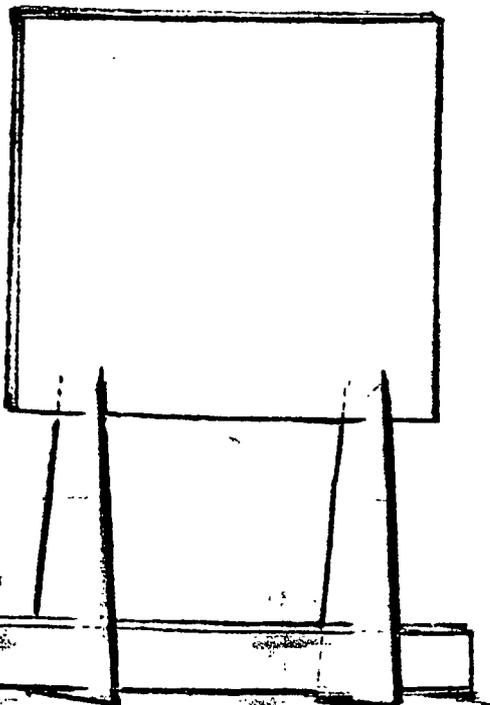
LA BANQUE D'OUTILS VOUS PROPOSE :

DEUX TYPES DE MATERIEL D'EXPOSITION.

A) COMPOSITION :

- a) 8 panneaux 2m / 1 m
 - 4 bleu métallisé 1 face
 - alu mat toile de lin 1 face
 - 4 vert toile de lin 1 face
 - alu mat toile de lin 1 face.
- b) 8 panneaux 1m / 1 m 25 alu mat 2 faces.
- c) 32 supports (pieds) 1 m / 0,40 m
0,75 m
sur lesquels on pose les panneaux.
- d) 16 traverses allongées avec 2 gorges maintenant les pieds stables et les unissant:
 - 8 1 m / 0,20 m
 - 8 2 m / 0,20 m.

MONTAGE :



IMPORTANT : pour l'affichage ne pas utiliser des punaises mais du scotch.

- B) Si votre exposition comporte des éléments plus lourds à présenter, nous pouvons également mettre à votre disposition le matériel ci-dessous.

COMPOSITION :

- a) 4 panneaux 1,00h x 1,25 L)
 6 panneaux 1,25h x 1,00 L) en contreplaqué recouvert tissus 2 couleurs
 4 panneaux 0,50h x 1,25 L) soit au total 30 m²
- b) 12 housses plastiques et carton,
- c) 63 colliers à fixer sur les mâts, chacun ayant 2 vis et 3 logements pour les gonds supportant les panneaux,
- d) 8 pieds métalliques en croix, percés au centre pour recevoir les mâts,
- e) 13 mâts démontables de 2 m, chacun composé de 2 éléments solidarisés.

MONTAGE :

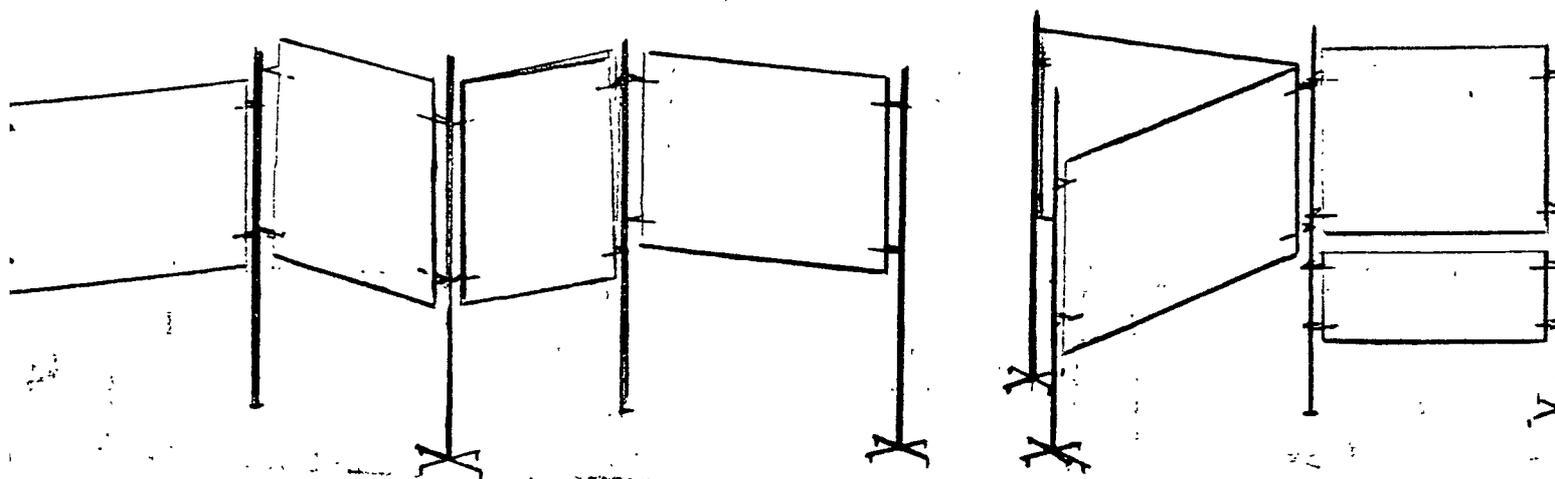
Il s'effectue à deux personnes, avec un simple tournevis.

- a) en fonction du nombre de panneaux et de la disposition choisie (exemples ci-dessous) fixer au collier à 10 cm environ du haut de chaque mât en vissant les deux vis sans excès toutefois pour ne pas abimer le filetage ; enfiler sans le visser un autre collier autour du mât.
- b) mettre en place quelques pieds : insérer les mâts dans le trou prévu à cet effet.
- c) pendant qu'une personne tient deux mâts, l'autre accroche le panneau qui les relie ; l'opération est répétée jusqu'à ce que tous les panneaux soient accrochés. Remonter les colliers qui tiendront le bas des panneaux et visser.
- d) Mettre en place les pièces à exposer en utilisant des punaises (proscrire les agrafeuses dont les agrafes, difficiles à accrocher, risquent de détériorer le tissu).

C'est prêt : INAUGUREZ !

DEMONTAGE :

Otez les punaises avec soin pour ne pas déchirer le tissu.
 Remontez les panneaux dans leurs housses, les mâts dans leur sac, les colliers dans leur boîte.



CE MATERIEL EST A VOTRE DISPOSITION ET PEUT VOUS ETRE APPORTE PAR LES BIBLIOBUS DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET EN FONCTION DE LEUR DEPLACEMENT.

LISTE DES DIAPOSITIVES

POSSEDEES PAR LA B.C.P.

Ces diapositives peuvent être empruntées par les enseignants à la B.C.P. à Tours ou demandées au Bibliobus. Il est préférable de les faire réserver au moins 3 semaines à l'avance.

* Les diapositives précédées d'un astérisque se trouvent en dépôt au Musée des Beaux-Arts à Tours où elles peuvent être empruntées par les enseignants, s'adresser au Service Éducatif.

RELIGIONS

		<u>Nbre de diapositives</u>	<u>Nbre d'exemplaires</u>
220	-Bibliothèque de travail, sonore 8 La Bible	1 disque	12
284	-DUBIEF La Réforme (Col.Recontre)		36
297	-ROUX Islam " "		36

VIE SOCIALE

324	-Apprenons à voter. L'élection du Président de la République au suffrage universel direct		12	2
331	-Conducteur d'engins		18	1
"	-Dessinateur		18	1
"	-Métiers de l'abattage et du travail des viandes		24	1
"	-Métiers de l'automobile		24	1
"	-Métiers de l'électricité et de l'électromécanique		24	1
"	-Métiers de l'électronique		18	1
"	-Métiers de l'habillement et du travail des étoffes		30	1
"	-Métiers de l'hôtellerie et de la restauration		24	1
"	-Métiers de la boulangerie, de la pâtisserie, de la confiserie et des glaces		30	1
"	-Métiers de la construction métallique		24	1
"	-Métiers de la couverture, de la plomberie et du chauffage		24	1
"	-Métiers de la fabrication mécanique		18	1
"	-Métiers de la maçonnerie et métiers connexes		30	1
"	-Métiers de la peinture et décoration		30	1
"	-Métiers de la sidérurgie et de la fonderie		24	1
"	-Métiers des cuirs et peaux. Fourrure, pelletterie		30	1
"	-Métiers des industries graphiques		24	1
"	-Métiers du secrétariat, de la comptabilité, de la mécanographie et des bureaux administratifs ou commerciaux.		24	1

<u>VIE SOCIALE (suite)</u>		<u>Nbre de diapositives</u>	<u>Nbre d'exemplaires</u>
331	-Métiers du secteur sanitaire et social	24	1
"	-Métiers du travail du bois	24	1
352	-Actes (Les) de l'Etat Civil	24	2
"	-Le Conseil municipal. Le Maire	12	2
"	-Les services municipaux	21	2
"	-La Vie communale : le commerce local	24	2
"	-" " " : le marché	12	2
360	-L'Aide sociale	21	2
362	-Hygiène et santé publique	24	2
380	-Géographie humaine II: un équilibre qui se cherche. 27 Les transports	6	4
381	-Un grand magasin parisien : la Samaritaine	18	2
<u>SCIENCES PURES</u>			
520	-CLARKE. L'Astronomie. (Coll.Rencontre)	36	2
530	-BENOIT. La Physique	36	1
540	-VINCENDON. La chimie. " "	36	2
550	-Géographie physique de la France. La Garonne	12	4
"	-" " " " " " La Loire	12	4
"	-" " " " " " Le Rhône	12	4
"	-" " " " " " La Seine	12	4
550	-Géologie,II : Faciès et fossiles	6	4
551	-DARBOIS. Le Volcanisme	15	4
551.44	-Avec Norbert Casteret dans la grotte de Niaux	15	4
551.46	-Mer et marées	6	4
551.5	-Géographie physique de la France. Climat et aptitudes végétales de la France.	12	4
554.4	-Géographie physique de la France. Formation du relief français.	12	4
"	-Géographie physique de la France. Les Pyrénées	12	4
"	-" " " " " " Les Vosges	12	4
"	-" " " " " " Le Jura	12	4
"	-" " " " " " Le Massif Central	12	4
"	-" " " " " " Les Alpes	12	4
"	-" " " " " " Les Côtes de l'Atlantique	12	4
"	-" " " " " " Les Côtes de la Manche	12	4
"	-" " " " " " Les Côtes de la Méditerranée	12	4
570	-La Préhistoire. I - Techniques et outils	6	4
	II - L'art paléolithique	12	4
582	SIRE. La carotte sauvage	10	1
"	-" Le chêne	10	1
"	-" Le fraisier	10	1
"	-" La giroflée	10	1
"	-" La grande marguerite	10	1
"	-" Le haricot vulgaire	10	1
"	-" Le maïs	10	1
586.	- Champignons à lamelles	6	2
"	- Champignons sans lamelles	6	2
"	-Les lichens	18	2
589	-Thallophytes	12	2
592	-Echinodermes. I - L'Oursin	9	2
"	-" " II	12	2
594	-L'escargot. Les Gastéropodes	18	2
595	-La crevette	9	2

		<u>Nbre diaposit.</u>	<u>Nbre d'ex.</u>
595	-Les orthoptères. Le criquet	18	2
"	-Les Crustacés	12	2
"	-L'Ecrevisse	12	2
"	-Les Crustacés II	9	2
"	-La Piéride du chou	18	2
"	-Le Scorpion	6	3
597	-Sciences naturelles (CL de 6e) IX-La grenouille	12	2
"	- " " " X-La carpe et la truite	12	2
598	- " " " VIII-Le lézard et les serpents	12	2
598.2	- " " " VII-Le pigeon	12	2
599	- " " " I-L'organisation des mammifères	12	2
"	- " " " II-Denture et squelette de l'homme	12	2
"	- " " " III-Le chien et le chat	12	2
"	- " " " IV-Le porc et le boeuf	12	2
"	- " " " V-Le cheval et le lapin	12	2
"	- " " " VI-La taupe et la souris	12	2
"	-Bibliothèque de travail sonore. 844: Dans nos forêts, certs et sangliers. 1 disque,	12	2

SCIENCES APPLIQUEES

612	-Bibliothèque de travail sonore. 847: Jean Rostand et les enfants. Ainsi naît la vie	1 disque, 12	1
614.7	-Les pollutions. Eaux douces, eaux marines, atmosphère, déchets.	12	2
621.3	-BRAILLARD. L'Electricité	36	2
621.3	-Electricité de France, Jeunesse E.D.F.	24	6
621.34	-Bibliothèque de travail sonore. 846: avec Jean Thévenot...	12 1 disque	1
621.38	-BERG. La Communication (Coll. Rencontre)	36	2
623	-FAURE. L'armement " "	36	2
625	-Bibliothèque de travail sonore. 843: Les chemins de fer 1900-1914	1 disque, 12	1
629.11	-SOUR. La Locomotion terrestre. (Coll. Rencontre)	36	2
629.12	-BAILLEMITTE. La marine " "	36	2
629.13	-SOUR. L'Aéronautique. " "	36	2
629.19	-VICHNEY. La fusée et l'exploration spatiale	36	2
630	-Bibliothèque de travail sonore. 842: En Vaucluse	1 disque -12	1
634	-Bibliothèque de travail sonore. 841: Vendanges en Champagne.	1 disque -12	1
639	-La France, étude générale : la pêche	12	4
659	-CHEVASSU. La Publicité. (UFOLEIS)	99	2
665	-Images du pétrole	60	1
"	-Le pétrole par l'image	44	1

ARTS

700	-L'art et la condition humaine. La guerre, le rire et le sourire, la vieillesse, le couple.	24	1
"	-L'art et la condition humaine. La nature morte, les métiers, la musique et la danse. I et II	24	2
"	-L'art et la condition humaine. La musique et la danse. I	24	4
"	-L'art et la condition humaine. La musique et la danse. II	24	4
"	-ALDEBERT. L'Age baroque. (Coll. Rencontre)	36	2
"	- " L'influence française et ses limites au XVIIIe siècle.	36	2
"	* - Les Antiquités grecques et romaines au musée du Louvre. II. Les arts mineurs en Grèce.	22	1
"	-BEQUIN. La Renaissance en Europe. I. (Coll. Rencontre)	36	2
"	- " " " II. " "	36	2
"	-CHARAGEAT. L'Age gothique. (Coll. Rencontre)	36	2
"	- " L'Age roman " "	36	2
"	-MONTGOLFIER et GALLET. La Renaissance en Italie. I. (Coll. Rencontre).	36	2

ARTS (suite)

700	-MONTGOLFIER et GALLET. La renaissance en Italie, II. (Coll. Rencontre).	36	2
"	-MONTGOLFIER et GALLET. " " " " III. (Coll. Rencontre).	36	2
"	* -Le Mouvement romantique.	24	1
709.32	* -L'Egypte ancienne au musée du Louvre. I. Préhistoire, époque thinite et ancien empire. (Coll. Chefs-d'oeuvre des musées de France).	22	1
"	* -L'Egypte ancienne au musée du Louvre. II. Ancien empire et Moyen empire. (Coll. Chefs-d'oeuvre des musées de France)	21	1
"	* -Egypte. Peintures des tombeaux et des temples. (Coll. Unesco - diapositives d'oeuvres d'art).	30	1
709.37	* -Les Antiquités grecques et romaines au musée du Louvre. III. L'art romain. (Coll. Chefs d'oeuvre des musées de France).	22	1
"	* -Fresques et mosaïques romaines. I. (Coll. Archéologia. Fouilles et découvertes).	12	1
"	* -Fresques et mosaïques romaines. II (Coll. Archéologia. Fouilles et découvertes).	12	1
"	* -Fresques et mosaïques romaines. III. " " Fouilles et découvertes).	12	1
709.38	* -Grèce. Mosaïques byzantines. (Coll. Unesco. Diapositives d'oeuvres d'art).	30	1
709.54	* -Inde. Peintures des grottes d'Ajantâ. (Coll. Unesco. Diapositives d'oeuvres d'art).	30	1
709.72	* -Mexique. Peintures pré-hispaniques. (Coll. Unesco. Diapositives d'oeuvres d'art).	30	1

ARCHITECTURE

720	-Châteaux de la Loire.	30	4
723	-L'architecture préromane. Epoque mérovingienne et carolingienne.	12	2
"	* -L'architecture préromane. Epoque mérovingienne et carolingienne.	12	1
"	-L'architecture romaine. Son influence en Europe.	12	2
"	* -L'architecture romane. Son influence en Europe.	12	1
"	-L'architecture ogivale, dite gothique aux XIIe et XIIIe siècles. Début et apogée des cathédrales.	12	2
"	* -L'architecture ogivale dite gothique aux XII et XIIIe siècles. Début et apogée des cathédrales.	12	1
723	-L'architecture ogivale dite gothique aux XIVE et XVe siècles (le rayonnant, le flamboyant). L'architecture civile et militaire.	12	2
"	* -L'architecture ogivale dite gothique aux XIVE et XVe siècles (le rayonnant, le flamboyant). L'architecture civile et militaire.	12	1
724	-L'architecture de la Renaissance. Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II	12	2
"	* -L'architecture de la Renaissance, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II	12	1
"	-La transition entre l'architecture de la Renaissance et l'architecture classique. Henri IV, Louis XIII	12	2
"	* -La transition entre l'architecture de la Renaissance et l'architecture classique. Henri IV, Louis XIII	12	1
"	-L'architecture classique au grand siècle. Richelieu, Mazarin, Louis XIV	12	2
"	* -L'architecture classique au grand siècle. Richelieu, Mazarin, Louis XIV	12	1
"	-L'architecture Louis XV. La 1ère partie du XVIIIe siècle. Régence et Louis XV	12	2
"	* -L'architecture Louis XV. La 1ère partie du XVIIIe siècle. Régence et Louis XV	12	1
"	-L'architecture Louis XVI. La seconde partie du XVIIIe siècle. Retour à l'antique, exotisme et jardins anglais.	12	2

<u>ARCHITECTURE (suite)</u>		<u>Nbre diapo.</u>	<u>Nbre d'exempl.</u>
724	* -L'architecture Louis XVI. La seconde partie du XVIIIe siècle. Retour à l'antique, exotisme et jardins anglais.	12	1
"	-L'architecture du XIXe siècle. Néo-classicisme, romantisme, réalisme.	12	2
"	* -L'architecture du XIXe siècle. Néo-Classicisme, romantisme, réalisme.	12	1
"	-L'architecture de la 1ère partie du XXe siècle et l'art nouveau. La technique du béton armé.	12	2
"	* -L'architecture de la 2ème partie du XXe siècle et l'art nouveau. La technique du béton armé.	12	1
"	-L'architecture contemporaine. 1ère partie : 1945-1968	12	2
"	* -L'architecture contemporaine, 2ème partie : 1945-1968	12	1

SCULPTURE

730	-Panorama de la sculpture française: l'époque romane	9	4
"	- " " " " " " évolution de la sculpture gothique.I.	9	4
"	-Panorama de la sculpture française : évolution de la sculpture gothique.II.	9	4
"	-Panorama de la sculpture française : la Renaissance et la Contre-Réforme	9	4
"	-Panorama de la sculpture française : le Grand Siècle et la sculpture à Versailles	9	4
"	-Panorama de la sculpture française : le XVIIIe siècle	9	4
"	-Panorama de la sculpture française : de la Révolution au Romantisme.	9	4
733	* -Les Antiquités grecques et romaines au musée du Louvre.I. La sculpture grecque. (Coll.Chefs d'oeuvre des musées de France).	22	1

ARTS DECORATIFS

745	* -Chefs d'oeuvre du musée de Cluny. Les tapisseries	20	1
749-44	* -Le Mobilier français. Le Moyen-Age	12	1
"	* -Le Mobilier français. La Renaissance	12	1
"	* - " " " " Le style Louis XIII. Première moitié du XVIIe siècle.	12	1
"	* -Le Mobilier français. Le style Louis XIV. Seconde moitié du XVIIe siècle.	12	1
"	* -Le Mobilier français. Le style Régence. Premier tiers du XVIIIe siècle.	12	1
"	* -Le Mobilier français. Le style Louis XV. Meubles de menuiserie.	12	1
"	* -Le Mobilier français. Le style Louis XV. Meubles d'ébénisterie.	12	1
"	* -Le Mobilier français. Le style Louis XVI. Meubles de menuiserie.	12	1
"	* -Le Mobilier français. " " " " " " d'ébénisterie.	12	1
"	* -Le Mobilier français. Le style Directoire.	12	1
"	* - " " " " " " Le style Empire.	12	1
"	* - " " " " " " Le style Restauration.	12	1
"	* - " " " " " " Le style Louis-Philippe.	12	1
"	* - " " " " " " Le style Napoléon III.	12	1
"	* - " " " " " " 1900 - Le Modern style.	12	1
"	* - " " " " " " 1925 - L'Art Déco.	12	1

PEINTURE

750	-Bibliothèque de travail sonore. 840: Vlaminck 1 disque, 12		1
"	-Panorama de la peinture française: La Renaissance, les débuts du XVIIe siècle.	9	4
"	-Panorama de la peinture française: le siècle de Louis XIV.	9	4
"	-Panorama de la peinture française: le XVIIIe siècle. I	9	4

		<u>Nbre diapos.</u>	<u>Nbre d'exemp.</u>
<u>PEINTURE (suite)</u>			
750	-Panorama de la peinture française. Le XVIIIe siècle II	9	4
"	" " " " " " Les classiques	9	4
"	" " " " " " Les romantiques	9	4
"	" " " " " " Les impressionnistes I.	9	4
"	" " " " " " " " II.	9	4
"	" " " " " " Cézanne, Gauguin, Van- Gogh	9	4
"	" " " " " " Des impressionnistes aux fauves	9	4
"	" " " " " " Les débuts du XXe siècle.	9	4
"	" " " " " " L'Ecole de Paris	9	4
"	-La Peinture italienne: Léonard de Vinci	6	4
"	- " " " Raphaël	6	4
"	- " " " Le Titien	6	4
759	-CHATELET. Les sources du XXe siècle. Arts plastiques. I (Coll. Rencontre)	36	2
"	-CHATELET. Les sources du XXe siècle. Arts plastiques. II (Coll. Rencontre)	36	2
"	* -Collection Walter-Guillaume. I (Cézanne, Renoir, Monet)	12	1
"	* - " " " " II (Derain, Rousseau, Matisse, Gauguin, Laurencin, Utrillo)	12	1
"	* -Collection Walter-Guillaume. III. (Picasso, Modigliani, Soutine)	12	1
"	* -Hommage à Picasso. I.	12	1
"	* - " " " " II.	12	1
"	* -Les Impressionnistes de la galerie du Jeu de Paume. I. (Coll. Chefs d'oeuvre des musées de France)	24	1
"	* -Les Impressionnistes de la galerie du Jeu de Paume. II. (Coll. Chefs d'oeuvre des musées de France)	24	1
"	* -Le Musée national d'art moderne. III.	12	1
"	* -Peinture française. Romantiques et réalistes au XIXe siècle. I. (Col. Chefs d'oeuvre des musées de France)	20	1
"	* -Peinture française. Romantiques et réalistes au XIXe siècle. II. (Col. Chefs d'oeuvre des musées de France)	20	1
<u>PHOTOGRAPHIE, CINEMA</u>			
778	-Les Bandes dessinées. UFOLEIS.	90	2
778.5	-Apprendre le cinéma. Image et son n°194 bis. UFOLEIS	99	2
<u>MUSIQUE</u>			
780	-Debussy.	24	1
787	-La guitare.	1 disque, 18	4
"	-Les Instruments anciens, La famille des violons.	12	2
788	-La Famille des bois.	12	2
"	-La Flûte.	1 disque, 12	4
<u>SPECTACLES</u>			
790	-La vie culturelle.	18	2
792.02	-Histoire du lieu et du décor de théâtre.	85	2
<u>SPORT</u>			
796	-VEY. Les Jeux Olympiques. Mexico 1968.	2 disques, 244	2
<u>LITTÉRATURE</u>			
800.4	-Apollinaire.	12	4
"	-Balzac. La Comédie humaine. Honoré de Balzac et ses créatures.	24	4
"	-Baudelaire.	12	4
"	-Eluard.	12	4
"	-Bibliothèque de travail sonore. Jean Giono et la Provence.	12	1
"	-Le Grand Meaulnes.	12	1
"	-La Fontaine.	24	4
"	-Molière.	24	4

		<u>Nbre diapo.</u>	<u>Nbre d'ex.</u>
<u>LITTÉRATURE (suite)</u>			
830.4	-Rabelais.	12	4
"	-Ronsard.	12	4
"	-Madame de Sévigné.	12	1
"	-Vie de Victor Hugo.	12	4
"	-Bibliothèque de travail sonore. 10: Victor Hugo. 1 disque	12	1
<u>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</u>			
931	-Le Moyen-Age, l'esprit médiéval: les cathédrales.	6	4
"	-Le Moyen-Age politique, économique: la vie Citadine.	6	4
"	- " " " " La vie rurale.	6	4
909	-ALLAIN. Le premier âge du capitalisme. (Col. Rencontre)	36	2
930	-LEBOYER. Judée, Iran, Inde. (Coll. Rencontre)	36	2
"	-LEBOURCNET. Préhistoire, Mésopotamie, Egypte. (Coll. Rencontre)	36	2
932	-LEBOURCNET. Egypte (Coll. Rencontre)	36	2
"	-L'Egypte antique. I. Le pays, les dieux et les hommes.	12	4
"	- " " II. Le Temple et la liturgie.	12	4
"	- " " III. Le Tombeau et son décor. Images de la vie	12	4
933	-La Phénicie. Les Hébreux.	12	4
935	-La Mésopotamie et les plateaux (les Hittites, les Perses)	12	4
937	-GILVALLIER. Rome. I. (Coll. Rencontre)	36	1
"	- " " II. " "	36	1
"	- " " III. " "	36	1
"	-Rome antique. I. Les origines de la République.	12	4
"	- " " III. La vie quotidienne.	12	4
938	-La Grèce antique. I. Naissance et expansion du monde grec	12	4
"	- " " II. La cité et les sanctuaires.	12	4
"	- " " III. Les Dieux et les hommes.	12	4
"	-KAHIL. Grèce. I. Préhistorique et archaïque (Col. Rencontre)	36	2
"	- " " II. (Coll. Rencontre)	36	2
"	-MOLLARD-BESQUES. Le second classicisme et l'époque helléniste (Coll. Rencontre).	36	1
940.1	-MORIN. Europe médiévale. I. Ve-XIIIe siècle. (Coll. Rencontre)	36	2
"	-MORIN. Europe médiévale. II. XIIIe-XVe siècle " "	36	2
940.2	-RUFFET. Le siècle des lumières. (Coll. Rencontre)	36	2
"	-MORIGNON. L'Age des révolutions. 1789.1850 (C. Rencontre)	36	2
944.03	-JACQUART. Le siècle de Louis XIV. (Coll. Rencontre)	36	2
"	-MORIN. L'art de vivre au XVIIIe siècle "	36	2
949.5	-LEBOURCNET. Byzance. (Coll. Rencontre)	36	2
951/952	-FANI-LEVID. Chine, Japon " "	36	2
956	-FERRI. L'Afrique noire d'expression française.	100	2
972	-FERRI. Aire mésoaméricaine. (Coll. Rencontre)	36	2
<u>GÉOGRAPHIE</u>			
940	-Géographie générale: mers et côtes.	6	4
"	- " " " Les montagnes.	6	4
<u>EUROPE</u>			
914	-EGLI. Les Alpes. (Coll. Rencontre)	36	2
914.2	-PERRAQUIN. La Grande-Bretagne. Les Britanniques et leur île.	31	4
914.2	-Europe. Classe de 4e. IV. Les Iles Britanniques	12	4
"	-SABONIE ET TOUKNAIRE. British life in colour. I. West Britain and the Britons.	50	2
914.3	-L'Europe. Cl. de 4e. VIII. République fédérale allemande.	12	4
914.37	-BLARD. Tchécoslovaquie. (Coll. Rencontre)	36	2
"	-L'Europe. Classe de 4e. IX. République Démocratique allemande, Tchécoslovaquie, Pologne.	12	4
914.39	-L'Europe. Classe de 4e. X. Hongrie, Roumanie, Bulgarie.	12	4
914.4	-CAYOL. Découverte de la France.	100	2
"	-La France aérienne.	120	2
"	-VINCENTOT. Au-devant de la vie.	50	2

<u>EUROPE (Suite)</u>		<u>Nbre diapo.</u>	<u>Nbre d'exemp.</u>
914.49	-HESPEL, Camargue. (Coll.Rencontre)	36	2
"	-PASDELOUP. Monaco. " "	36	2
914.5	-L'Europe. Classe de 4e.I. L'Italie.	12	4
"	-PASDELOUP. Naples. (Coll.Rencontre)	36	2
914.59	-CROS-THUILLIER. Sardaigne. (Coll.Rencontre)	36	2
914.6	-DUPAQUIER. L'Espagne.	32	4
"	-L'Europe. Classe de 4e.II. Péninsule Ibérique.	12	4
"	-GUINARD. Madrid. (Coll.Rencontre).	36	2
"	-VINCENT. Andalousie. " "	36	2
914.69	-PASDELOUP. Portugal. " "	36	2
914.7	-DUPAQUIER. Caucase. " "	36	2
"	-L'Europe. Classe de 4e.XI. L'URSS I (partie européenne)	12	4
"	- " " " XII L'URSS II (régions asiatiques)	12	4
"	-PEROUSE DE MONTGLOS. Moscou. (Coll.Rencontre)	36	2
914.8	-L'Europe. Classe de 4e.VI. Les Pays nordiques.	12	4
914.81	-DUPAQUIER. Norvège. (Coll.Rencontre)	36	2
914.85	-BARBIER. La Suède. " "	36	2
914.9	-L'Europe. Classe de 4e.III. Pays balkaniques.	12	4
914.92	-HERAUD. Pays-Bas (Coll.Rencontre)	36	2
914.9359	-L'Europe. Classe de 4e. Bénélux.	12	4
914.94	-DURRENNAT. La Suisse. (Coll.Rencontre)	36	2
914.94	-L'Europe. Classe de 4e.VII. Suisse et Autriche	12	4
<u>ASIE</u>			
915	-Autour du Pacifique. Le monde polaire, l'Amérique, l'Asie, l'Océanie. Cl. de 5e.IV. L'Amérique latine. (Le Nord et l'Ouest).	12	4
"	-Autour du Pacifique...VI. L'Asie occidentale: Le Nord.	12	4
"	-Autour du Pacifique...VII " " : Le Sud.	12	4
915.1	-Autour du Pacifique. Le Monde polaire, l'Amérique, l'Asie, l'Océanie. Cl. de 5e.IX. le monde chinois.	12	4
915.2	-Autour du Pacifique... X Le Japon.	12	4
915.4	-Autour du Pacifique... VIII. Le monde indien.	12	4
915.42	-CART. Népal. (Coll. Rencontre)	36	1
915.9	-Autour du Pacifique... XI. L'Asie du Sud-Est. Péninsule indochinoise, Indonésie, Philippines.	12	4
915.91	-PASDELOUP. Birmanie. (Coll.Rencontre)	36	2
<u>AFRIQUE</u>			
I			
916	-L'Afrique. Classe de 6e. Le milieu physique. 1. Le relief, les côtes, les fleuves.	12	4
"	-L'Afrique...II Le milieu physique. 2. Climats, sols, végétation, faune.	12	4
"	-L'Afrique...III Présentation de l'Afrique: le milieu humain.	12	4
916	-L'Afrique...V. Présentation du Sahara et de l'Egypte.	12	4
916.1	-L'Afrique...IV. Présentation des pays du Maghreb	12	4
916.2	-DUPAQUIER. Egypte. (Coll.Rencontre)	36	2
916.4	-CROS-THUILLIER. Maroc. " "	36	2
916.62	-L'Afrique.VI. Présentation de l'Afrique occidentale	12	4
916.67	-HULMAN. Ghana. (Coll.Rencontre)	36	2
916.7	-L'Afrique...Présentation de l'Afrique Centrale	12	4
916.74	-L'Afrique...VIII Présentation de l'Afrique Orientale.	12	4
916.8/.9	-L'Afrique...IX. L'Afrique du Sud et Madagascar.	12	4
916.9	-Bibliothèque de travail sonore. 545: A Madagascar. 1 disque.	12	1
916.91	-BEE. Madagascar. (Coll. Rencontre)	36	2
916.981	-GUERAND. La Réunion. " "	36	2

		<u>Nbre diapos.</u>	<u>Nbre d'exemp.</u>
<u>AMERIQUE</u>			
917.1	-Autour du Pacifique. Le monde polaire, l'Amérique, l'Asie, l'Océanie.II. Le Canada.	12	4
917.2	-SIMONI. Le Mexique. (Coll.Rencontre)	36	2
917.3	-Autour du Pacifique...III. Les Etats-Unis	12	4
918	-Autour du Pacifique... V. L'Amérique latine: l'Est et le Sud.	12	4
918.4	-FREIBERG. Bolivie.	27	1
918.5	- " Pérou.	27	1
"	-LAVALLEE. Pérou (Coll.Rencontre)	36	1
918.66	-FREIBERG. Equateur.	27	1
918.9	- " Paraguay.	27	1
<u>AUSTRALIE, OCEANIE, POLES.</u>			
919	-Autour du Pacifique. Le monde polaire, l'Amérique, l'Asie, l'Océanie.XII : l'Australie, l'Océanie.	12	4
919.621	-CART. Tahiti. (Coll. Rencontre)	36	2
919.8	-Autour du Pacifique...I. Les Pôles.	12	4

IV. LES SPORTS.

- Les Sports de plein air 4e, 3e
- Les Sports de combats 4e, 3e
- La Chasse 6e à 3e.

V. HISTOIRE.

- La Préhistoire 4e, 3e Diapos.
- L'Egypte 6e à 3e Diapos.
- La Grèce 6e à 3e Diapos.
- Le Moyen Age 5e, 5e, 4e Diapos.
- Les Grandes découvertes 4e, 3e
- La Renaissance 4e, 3e Diapos.
- L'Ancien Régime 4e, 3e Diapos.
- La Révolution 4e, 3e Diapos.
- Le XIXe siècle 4e, 3e Diapos.
- Naissance de l'Europe 4e, 3e Diapos.
- La Deuxième guerre Mondiale 4e, 3e Diapos.
- Les Civilisations précolombiennes 5e, 4e, 3e Diapos.

VI. GEOGRAPHIE.

- La France 6e à 3e Diapos.
- Les Pays d'Europe 6e à 3e Diapos.
- Les Pôles 5e, 5e, 4e Diapos.
- L'Amérique Latine 6e à 3e Diapos.
- La Chine 4e, 3e Diapos.
- Le Japon 4e, 3e Diapos.

VII. DIVERS, SUJETS D'ACTUALITES, ETC...

- Le Racisme 4e, 3e film 16 mm.
- La Publicité 4e, 3e diapos.
- La Conditions de la femme 4e, 3e Diapos.
- L'Energie 6e à 3e Diapos.
- L'Atome, l'énergie atomique 3e Diapos.
- Les Enfants dans le monde 6e, 5e
- Les Villes 4e, 3e
- Les Curie 4e, 3e
- L'Origine de la vie 4e, 3e.

BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET
DE L'INDRE-ET-LOIRE
Place Anatole France
TOURS.

BIBLIOTHEQUE
DE L'INDRE-ET-LOIRE
Place Anatole France

THEMES POUR LESQUELS EXISTE UN
NOMBRE LIMITE DE DOCUMENTS.

I SCIENCES.

- Les Découvertes scientifiques4ème, 3ème.
- L'Astronomie4ème, 3ème
- La Formation de l'Univers4ème, 3ème
- L'Origine de la vie3ème
- La Mer6ème à 3ème
- La Vie sous-marine5ème à 3ème
- L'Océanographie5ème à 3ème
- Volcans - tremblements de terre5ème à 3ème
- L'Eau6ème à 3ème
- Le Feu6ème à 4ème
- La Forêt6ème, 5ème
- Les Champignons6ème à 3ème
- Les Plantes sans fleurs4ème, 3ème
- La Botanique6ème à 3ème
- La Vigne6ème, 5ème
- La Ferme6ème, 5ème, 4ème
- La Pollution - protection de la nature4ème, 3ème
- La Vie des animaux (Europe, Afrique, Asie, Amérique).....5ème, 5ème
- Les Insectes5ème, 5ème
- Les Rapaces6ème, 5ème
- Les Oiseaux5ème à 3ème
- Les Vertébrés6ème à 3ème
- Les Invertébrés (insectes et milieu marin).....5ème, 4ème
- La Reproduction (végétaux, animaux, hommes)5ème, 6ème
- L'Homme et la médecine.....4ème, 3ème
- Les Fleurs6e, 3e

II TECHNIQUES

- L'Aviation.....5ème à 3ème
- L'Aéronautique6ème à 3ème
- L'Espace4ème, 3ème
- Les Chemins de fer6ème à 3ème
- Les Bateaux6ème à 3ème
- La Navigation6ème à 3ème
- Les Automobiles6ème à 3ème
- Les Motos4ème, 3ème
- Les Transports4ème, 3ème
- La Route..... 5ème
- La Circulation automobile4ème, 3ème
- L'Energie5ème à 3ème
- Le Pétrole5ème à 3ème
- L'Electricité4ème, 3ème
- L'Alimentation6ème, à 3ème
- Le Marché; transitions et pratiques
- Le Livre, l'Imprimerie6ème, 3ème

III ARTS.

- Grèce4ème, 3ème
- Rome4ème, 3ème
- Art roman4ème, 3ème
- Art gothique4ème, 3ème
- Renaissance4ème, 3ème
- La Peinture au 19ème siècle4ème, 3ème
- La Peinture au 20ème siècle4ème, 3ème
- L'Art moderne3ème
- Le Cinéma5ème, 4ème, 3ème
- La Musique6ème à 3ème
- Les Instruments de musique
- Les Musiciens
- Le Théâtre.....6ème à 3ème
- La Danse6ème, 5ème
- Les Spectacles6ème à 3ème

IV LITTÉRATURE.

- Les Animaux dans la littérature6ème, 5ème
- Le Renard dans la littérature ;.....6ème, 5ème
- Le Romantisme4ème, 3ème
- Tchekhov (oeuvres).....3ème
- Shakespeare4ème, 3ème
- Anatole France (vie, oeuvres).....3ème
- Molière6ème à 3ème
- Le Moyen Age littéraire4ème, 3ème
- La Science fiction (romans).....4ème, 3ème
- Sorcières et fées.....3ème.
- Victor Hugo4e, 3ème

V LES SPORTS.

- Les Sports d'équipe5e, 4e, 3e
- Les Sports de plein air5e, 4e, 3e
- Les Sports de combat5e, 4e, 3e
- Les Sports mécaniques (autos, motos, vélos...).....5e, 4e, 3e
- Les Jeux Olympiques antiques6e à 3e
- Les Jeux Olympiques modernes6e à 3e
- La Chasse6e à 3e
- La Montagne5e à 3e
- La Spéléologie6e à 3e
- La Pêche5e à 3e

VI HISTOIRE.

- La Préhistoire6e à 3e
- L'Archéologie4e, 3e
- La Mythologie4e, 3e
- L'Egypte6e à 3e
- La Grèce6e à 3e
- Rome6e à 3e
- Le Travail dans l'Antiquité4e à 3e
- Le Moyen Age6e à 3e
- Les Grandes découvertes5e à 3e
- Les Civilisations précolombiennes.....6e à 3e
- La Renaissance4e, 3e
- La Vie quotidienne sous Louis XIII4e, 3e
- Le Siècle de Louis XIV4e, 3e
- La France de l'ancien régime (17e et 18e siècle).....4e, 3e

- La Révolution4e, 3e
- Le XIXe siècle3e
- La Révolution industrielle3e
- La conquête de l'ouest5e à 3e
- La Belle époque3e
- La Deuxième guerre mondiale5e à 3e
- La Résistance4e, 3e
- La Déportation3e

VII GEOGRAPHIE, EXPLORATIONS

- La France ;.
 - géographie4e, 3e
 - paysages4e, 3e
 - folklore.....6e, 5e, 4e
- La Provence5e à 3e
- Tours-Touraine6e à 3e
- Vouvray5e, 6e
- Les Pays d'Europe.....4e, 3e
- L'Espagne 4e, 3e
- L'Angleterre.....4e, 3e
- L'Afrique6e à 3e
- L'Afrique du sud4e, 3e
- Les Primitifs d'aujourd'hui4e, 3e
- Les Etats-Unis5e à 3e
- Le Continent Américain5e à 3e
- L'Amérique latine5e à 3e
- Les Indiens d'Amérique Latine4e, 3e
- Les Pôles6e à 3e
- Le Kon-Tiki.

VIII DIVERS, SUJETS D'ACTUALITE, etc...

- Racisme, esclavage4e, 3e
- Justice - peine de mort4e, 3e
- La Drogue3e
- La Délinquance3e
- La Condition de la femme4e, 3e
- La Faim dans le monde4e, 3e
- Les Hippies3e
- L'Education sexuelle6e à 3e
- Campagne électorale
- L'Artisanat4e, 3e
- Les Métiers4e, 3e
- Les Vieux métiers5e à 3e
- La Publicité4e, 3e
- La Défense du consommateur6e à 3e
- La Mode4e;3e
- La Vie contemporaine4e, 3e
- L'Habitat4e, 3e
- L'Ecole3e
- Les Curie.....3e

LISTE DES DOCUMENTS se trouvant à la Permanence du Centre de Rénovation
Pédagogique (1974)

- . Bulletin les livres Oct. 72 →
- . Les livres du mois Oct. 72 →
- . Catalogue d'etrenne 1974
- . Livres sur les jeunes et la lecture

- 1 ex. BRON - Lire en classe
- 1 ex. BREMOND
- 1 ex. BOQUIE Le livre ouverture sur la vie
- 1 ex. DESPINETTE J. - Enfants d'aujourd'hui, livres d'aujourd'hui
- 1 ex. CHARPENTREAU - Enfance et poésie
- 1 ex. Les livres pour les enfants
- 1 ex. Le livre et la lecture en France
- 1 ex. BRON - Romanciers choisis pour l'enfance
- 1 ex. INIZAN - Le temps d'apprendre à lire

- . Listes des diapositives
- . Liste des thèmes disponibles
- . Dossiers thèmes Mr. GUIGNARDEAU
 - . La chasse 1 ex
 - . La peine de mort..La justice 1 ex.
 - . Pollution et protection de la nature 1 ex.
- . Catalogues emprunts de films
emprunts de diapositives
- . "Tout classer" index B.T.
- . Index "Tout l'Univers"
- . Index de la documentation française
- . Bulletin : La joie par les Livres
- . Bulletins "Education et Développement"
- . 1 ex de chaque revue de la Banque d'Outils
- 1 exemple de thème :
 - La 2nd Guerre Mondiale

**BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT
DE L'INDRE-ET-LOIRE**

Annexe III

Place Anatole-France
TOURS
Tél. 05-63-61

PROMOTION DE LA LECTURE

RAPPORT D'ACTIVITE

FEVRIER 1974.

Pour la Bibliothèque Centrale de Prêt d'Indre-et-Loire, la promotion de la lecture a commencé en 1960 avec le lancement de bibliobus scolaires de prêt direct : grâce à ces véhicules qui visitent régulièrement les groupes scolaires, de la Maternelle au C.E.S, chaque enfant, où qu'il demeure dans le département, a effectivement la possibilité de choisir lui-même les livres qu'il veut lire parmi les 2.000 ou 3.000 qui lui sont présentés sur les rayonnages, eux-mêmes puisés dans les 120.000 volumes pour enfants de la Bibliothèque Centrale de Prêt.

Dans ce choix, l'enfant est aidé, guidé, de façon permanente par le personnel de la Bibliothèque Centrale de Prêt, également par l'enseignant lorsque celui-ci accompagne ses élèves.

Cela représente, déjà, un très grand progrès par rapport aux conditions antérieures (six autres départements en France, seulement, ont une telle organisation depuis 1968); le financement en fut intégralement assumé par les collectivités locales. L'Etat prenant, ensuite, le relai financier il était possible d'envisager une forme nouvelle d'action amplifiant, approfondissant le contact avec la lecture : ce fut l'acquisition des connaissances par le travail personnel sur une masse documentaire.

Ce choix fut dicté essentiellement pour les raisons suivantes :

- l'obsolescence rapide des connaissances acquises à quelque moment de la vie que ce soit,
- la nécessité pour l'entretien, la mise à jour du savoir antérieur, ou l'acquisition de connaissances nouvelles, de recourir à la documentation existante : l'éducation permanente, la formation continue des adultes ne peuvent dépendre des seuls enseignements organisés, l'utilisation des média est indispensable;
- l'intérêt de préparer les adultes à travailler seuls. Les enfants se trouvent déjà confrontés à ce problème, par l'impact de plus en plus fort de la masse d'informations et d'éléments de connaissances issues de l'école parallèle ; on ne peut les laisser sans "mode d'emploi" devant ce déferlement de mots, d'images, de signes.

...../.

Commencée en 1966 à la Bibliothèque Municipale de Tours, attentivement suivie par Monsieur MAREUIL, assistant à l'Institut de Psychologie de Tours, la formule retenue fut jugée propre à être étendue hors de Tours, deux subventions du Conseil Général le permirent, en 1969 à deux C.E.G., en 1972 à deux autres.

Sur l'initiative de Monsieur le Recteur ANTOINE un séminaire réunit, en décembre 1970, une quarantaine de participants autour des problèmes de la lecture. Le rapport de synthèse dont je fus chargé, a dégagé quelques lignes de force :

- la lecture à prendre en considération est le décodage de tous les signes que multiplie notre société : écriture, image, musique, nature ; il faut apprendre à coder et décoder, à passer d'un code à l'autre,
- les enseignants doivent se sentir libres de sortir des cadres rigides, des textes et des routines pour tenter des expériences,
- celles-ci doivent être multiples.

Enfin je lançais l'idée d'une "banque d'outils" chargée de mettre à la disposition de toutes les personnes participant à la promotion de la lecture un ensemble documentaire, animée par un personnel qualifié ; elle assurerait, également, l'information réciproque des participants sur ce qui se faisait.

Ces idées furent reprises dans le rapport adressé, en mars 1972, à Monsieur le Recteur ANTOINE, accompagnées d'évaluations budgétaires. Les principes en furent retenus par le Fonds d'Intervention Culturel, en août 1972, et les premiers crédits furent débloqués en 1973.

Ce bref préambule était nécessaire pour situer le bilan qui va suivre : la promotion de la lecture c'est l'affaire quotidienne d'une bibliothèque ; il est donc difficile de distinguer ce qui est à mettre à l'actif de telle source financière, surtout lorsque les actions en cours étaient déjà fortement engagées avant que ne soient offertes des ressources nouvelles.

Quelques chiffres permettront de mesurer l'effort accompli. Ils seront suivis des observations relevées au cours du travail. Les expériences en cours seront enfin relatées avant que les projets ne soient proposés.

x
x x

BILAN AU 15 FEVRIER 1974.

La Bibliothèque Centrale de Prêt et la Bibliothèque Municipale de Tours ont distribué en 1973 :

537.690 livres aux enfants d'âge scolaire

52.600 enfants ont participé aux différentes actions d'animation organisées par la Bibliothèque Municipale en 1973.

Les chiffres propres au travail sur documents sont également intéressants. A la Bibliothèque Municipale de Tours, de 1966 à 1973, 327 classes sont venues tous les 15 jours, en moyenne, pour des séances de deux heures et y ont effectué 941 études (représentant 290 thèmes différents).

A la Bibliothèque Centrale de Prêt, de 1969 à 1972, les bibliothécaires-documentalistes ont travaillé avec 193 classes, à raison d'une séance hebdomadaire d'une heure quinze par classe, et ont apporté la documentation nécessaires au 415 études réalisées (représentant 98 thèmes différents) (cf les tableaux 1 et 2).

Déroulement d'une séance de travail:

Il est utile de décrire brièvement le déroulement d'une séance de travail sur documents. Les enseignants indiquent aux bibliothécaires-documentalistes le thème ou le centre d'intérêt choisi par eux ou par les élèves, cela au moins deux semaines avant qu'il ne soit traité, afin de pouvoir rassembler la documentation nécessaire.

...../.

La classe vient à la Bibliothèque et, par la consultation des catalogues, fait l'inventaire des documents dont elle va disposer.

L'enseignant fait, souvent, un court exposé sur l'intérêt du sujet (préparation psychologique), le complétant parfois par l'inscription d'un plan au tableau. Lorsqu'il s'agit de la toute première séance, la documentaliste présente le livre au point de vue technique : page de titre, table des matières, etc... Les élèves sont répartis ou se répartissent en équipes, chacune recevant un lot de documents correspondant à la partie du sujet à traiter, et travaillent seuls pendant un temps variable, puis les enseignants et les bibliothécaires passent d'équipe en équipe. Après quelques séances, on procède à la synthèse des connaissances, par équipe d'abord, générale ensuite ; enfin a lieu la présentation des résultats.

La phase de consultation des catalogues est évidemment supprimée lorsque les bibliothécaires se rendent dans les établissements du département puisqu'ils apportent les documents de la Bibliothèque Centrale de Prêt ; mais alors, au début ou à la fin du travail, les élèves rédigent les fiches des documents utilisés.

OBSERVATIONS : L'ensemble des observations peut se répartir en quatre points significatifs : le choix des thèmes, les méthodes de travail des élèves, la constitution de la masse documentaire, les rapports entre enseignants, élèves, bibliothécaires.

1) Les thèmes sont tantôt liés au programme scolaire ou en relation avec des événements extérieurs à l'école ou issus d'un projet concernant la classe ; ils pourront être limités à une discipline, ou au contraire être très vastes et amener à faire le point sur les divers aspects d'une question, en classe de transition par exemple. La part des élèves dans le choix du thème est très variable : très faible dans le premier degré, elle augmente avec l'âge, le niveau, mais disparaît presque dans les classes d'examen ; elle est forte dans les classes de transition ; elle dépend beaucoup des rapports qui existent entre l'enseignant et ses élèves. Généralement les premiers sujets choisis sont ambitieux, une vision plus juste l'emportant très vite.

2) Les classes travaillant ainsi, vont du CM1 à la 3ème en passant par les classes de transition et les classes pratiques. Il est donc difficile de dresser une typologie rigoureuse des attitudes et des comportements des élèves, non plus que des méthodes de travail. Au stade actuel et dans un rapport, plus administratif que scientifique, il paraît sage de se borner à distinguer deux niveaux :

- en général les classes de 4ème et de 3ème sont capables de mener une recherche correcte sur un sujet neuf, sans préparation préalable,
- les autres doivent être préparés par une motivation au sujet et un rappel de ses données de base.

Quelles que soient les classes, une introduction sommaire est indispensable pour apprendre aux élèves à consulter les catalogues, à recourir aux dictionnaires, encyclopédies, atlas, à utiliser les index, tables des matières, glossaires, à relever les renseignements bibliographiques élémentaires. Pour la phase de l'exploitation des documents, chaque élève doit être entraîné à bien lire : comprendre et ordonner les idées contenues dans un document, découvrir ce qui est essentiel et digne d'intérêt, exprimer le sens de ce texte, noter un détail, relever un croquis, un plan significatifs.

...../.

Une séance préparant l'enfant à prendre des notes est très utile. Au cours de la recherche personnelle des élèves répartis en petites équipes, les enseignants et les bibliothécaires interviennent brièvement, soit à la demande, soit systématiquement, pour aider, conseiller, rectifier, apporter de nouveaux documents, montrer les rapports entre deux ou plusieurs documents différents, etc.

La décision d'arrêter le travail est prise par l'enseignant en fonction et ses observations sur l'intérêt des élèves et sur les résultats obtenus : après deux ou trois séances en moyenne, à Tours, après sept séances en moyenne (plus courtes il est vrai) dans les établissements desservis par la Bibliothèque Centrale de Prêt. On passe, alors, au compte rendu du travail, à la communication des connaissances acquises : après l'analyse, la synthèse, la communication. La phase de recherche et d'analyse est importante puisqu'elle permet l'acquisition. La phase de synthèse et de communication est essentielle car elle permet la prise de conscience ; c'est à ce moment que se mesurent exactement l'étendue et la valeur des connaissances acquises par les élèves au cours de leur travail personnel ; la souplesse de leurs modes d'expression écrite, orale, visuelle ; leur possibilité réelle de communiquer, de transmettre aux autres ce qu'ils savent. Là encore, les formes sont variées : exposé effectué par un représentant de chaque équipe, présentation d'un montage, d'un compte-rendu ; réponses données aux questions posées par l'enseignant et les camarades sans le secours des notes ; discussions, échanges de vues, confrontations qui renforcent le sentiment de la coopération générale à l'oeuvre commencée.

Chaque groupe juge de la qualité des réponses ou de l'exposé fait par les autres groupes. Et c'est l'enseignant qui aidera à "produire" la synthèse générale la maïeutique aidant. Il convient d'insister sur l'importance de cette synthèse et de la communication avec autrui qu'elle comporte. S'il y a acquisition solitaire de connaissances, non suivies d'expression-communication, comment contrôler la valeur de ce qui a été appris, comment former à la transmission de la pensée, essentielle dans toute société. Et cela prend plus d'importance encore lorsque la classe veut faire connaître à l'ensemble du groupe scolaire, ou même à la population ses réalisations et ses recherches sur un sujet donné.

3) La masse documentaire nécessaire est très importante. Non seulement les documents sont très divers, mais il faut déborder amplement les ressources de la section jeunesse pour recourir à la totalité de ce que contient la bibliothèque Municipale ou Centrale de Prêt. Et, souvent, cela ne suffit pas : il faut mettre à contribution d'autres institutions, C.D.D.P., S.N.C.F., E.D.F., Services culturels d'ambassade, cinémathèque professionnelle, etc. Parfois, le recours à un spécialiste va compléter les ressources ; lorsqu'il vient en fin de recherche, les questions qui lui sont posées sont un bon test pour l'enseignant pour savoir si la classe a bien compris ; des visites peuvent être intéressantes également. Il convient d'avoir suffisamment de documents pour que les équipes puissent toutes travailler sur plusieurs documents. Bien que la Bibliothèque Municipale dispose de 70.000 volumes et la Bibliothèque Centrale de Prêt de 120.000 livres pour enfants, il faut tenir compte de ce que distribuent, chaque jour, les six bibliobus scolaires aux quatre coins du département et de ce qui est emprunté à Tours. Plus grave est le problème du niveau des documents : l'édition française souffre de graves lacunes, dénoncées depuis des années, et il faut, parfois, utiliser des textes qui sont au dessus du niveau des élèves.

4) Plus importants, sans doute, sont les aspects nouveaux des relations pédagogiques, fonctionnelles, personnelles, qui s'établissent, autour de la masse documentaire, entre les enseignants, les élèves, les bibliothécaires-documentaliste. L'enseignant, de dispensateur de connaissances élaborées, devient médiateur,

...../.

ordonnateur des connaissances acquises; il guide l'élève dans sa démarche d'exploration du document, en contrôle les résultats, l'aide à structurer les connaissances venues de toutes parts. L'élève, de passif devient actif, accède aux sources documentaires, doit lire, comprendre, comparer, synthétiser, transmettre, enfin. Le bibliothécaire-documentaliste, trop souvent considéré comme technicien-gestionnaire uniquement, joue pleinement son rôle normal de médiateur et de technicien-pédagogue : il guide l'élève dans sa recherche, lui apprend une méthode, met sa technique documentaire au service de l'acquisition personnelle de connaissances. Une grande souplesse d'esprit, ainsi qu'un grand respect d'autrui sont nécessaires pour que l'élève ne se sente pas "téléguidé" au cours de son travail et expose librement ce qu'il a tiré du sujet ; pour que l'enseignant garde la pleine maîtrise de son enseignement et accepte la présence active du bibliothécaire-documentaliste comme allant de soi ; pour que le bibliothécaire accepte que l'emploi de ses documents ne soit pas celui qu'il aurait rêvé, et qu'il sache limiter son action. La synthèse, délicate, difficile à mener à bien de façon tout à fait satisfaisante, fait, néanmoins, naître le sentiment d'avoir réalisé une œuvre commune.

Les élèves apprécient généralement la formule. Ils goûtent d'abord le style de relations que cela apporte entre eux et avec l'enseignant ; possibilité d'émettre des opinions personnelles, échanges plus poussés et plus "à égalité" avec les professeurs. A ce propos, on constate une assez grande plasticité des élèves en ce qui concerne l'intérêt qu'ils portent aux sujets très variés qu'ils abordent ainsi : même choisis par le professeur ils accrochent très souvent ; cette plasticité diminue, cependant, dans les grandes classes, ce qui est naturel.

Les élèves renaissent, parfois, devant les aspects contraignants de l'initiation méthodologique indispensable; ils sentent, au bout d'un semestre, en moyenne, qu'elle apporte quelque chose qui rend plus aisé, plus efficace, leur travail, même dans d'autres disciplines.

Les plus grandes difficultés apparaissent au niveau de la prise de notes, du choix entre plusieurs documents, de la synthèse surtout, ce qui n'a rien d'étonnant. C'est la partie ingrate et la tentation est forte pour tous les participants de passer trop vite, d'aider plus que nécessaire. L'expérience prouve, cependant, très nettement que c'est là qu'est la source de tous les progrès postérieurs et de l'aisance que ressentent ensuite les élèves dans leur travail personnel..

Il faut donc jouer de toutes les astuces possibles, pour faire accepter des rectifications, corrections, interventions, au milieu d'une formule encourageant l'autonomie. Il apparaît, également, que, pour les élèves, l'évolution soit de règle lorsqu'ils procèdent à une recherche autonome : conseils au cours des séances, critiques ensuite, oui ; notation classique, classement par ordre de mérite individuel, non.

Les enseignants qui pratiquent cette formule sont tous volontaires et il ne saurait en être autrement. Ce sont toujours les professeurs de Lettres qui commencent mais très souvent les professeurs de sciences se joignent à eux. Là, encore, les attitudes et les comportements aux différents stades du travail sont très variés.

Dès le choix du sujet l'autorité joue plus ou moins ; avant que ne commence le travail des élèves le professeur peut préparer psychologiquement ou pédagogiquement ses élèves ; lorsque le travail personnel est commencé, le professeur tantôt suit de très près, intervient fréquemment et de façon très directive, tantôt se fait très discret, observant surtout le comportement des élèves ; de même au moment de la synthèse.

Il semble qu'une ligne de partage très nette s'établisse en fonction des résultats obtenus par les élèves. Certains professeurs poussent les élèves à une présentation plus spontanée, acceptent les imperfections, encouragent les élèves en leur promettant des progrès, car ils savent que cette méthode, enrichissante après un certain temps d'exercice, est exigeante pour les élèves dans leurs commencements. D'autres souhaitent obtenir plus de rigueur dans la présentation, une vision complète du sujet par les élèves.

Si la première attitude paraît préférable, il est des cas où la seconde est meilleure; les variables sont si nombreuses que la seule critique possible serait à adresser au professeur qui adopterait une fois pour toutes une seule attitude et s'y tiendrait quelles que soient les circonstances. Tous sont heureux de voir leurs élèves faire preuve d'intérêt pour leur travail, d'autonomie pour leurs recherches et cela à propos de sujets très divers, ils apprécient les échanges de vues plus solidement documentés des élèves. Les craintes naissent à propos du temps nécessairement plus long qu'exige cette formule pour acquérir des connaissances et se manifestent surtout dans les classes d'examen : les professeurs craignent de ne pas remplir le programme. Les élèves, qui cependant travaillent avec une meilleure concentration, sont gagnés par la même hantise ; la peur de consacrer trop de temps à un sujet aboutit à bâcler la fin de certains travaux qui sont alors ressentis comme des échecs. L'attitude envers les questions de méthode est elle aussi variable. Certains apprécient que le bibliothécaire consacre du temps aux problèmes de méthode, explique, d'une façon systématique lors des premières séances. D'autres aiment passer rapidement, comptant sur l'apprentissage "sur le tas", sur les erreurs mêmes, pour corriger, faire découvrir et comprendre tout au long de l'année.

Les rapports entre professeurs et documentalistes sont très généralement bons. Dès la première réunion de présentation aux enseignants de la façon dont se déroule le travail, la répartition des compétences est nettement faite, afin qu'il n'y ait ni ambiguïté, ni gêne : l'enseignant est maître dans sa classe, le bibliothécaire-documentaliste s'occupant de tout ce qui a trait à la documentation. Par le fait même qu'il accepte le travail personnel des élèves sur une masse documentaire, le professeur sait que son rôle sera modifié et sa pédagogie se modèlera en conséquence sur les nouveaux besoins des élèves. Or ces besoins évoluent au fur et à mesure que les élèves acquièrent une plus grande maîtrise de la méthode. Les difficultés, exceptionnelles il faut le dire et de courte durée, viennent soit de problèmes de tempérament, de caractères, soit d'une adaptation difficile du professeur qui, malgré son désir, a quelque peine à réagir de façon nouvelle à une situation constamment nouvelle car évolutive.

Le bibliothécaire-documentaliste se voit utilisé à plein. Ses connaissances professionnelles lui permettent de traiter la documentation de telle sorte qu'elle soit aisément accessible et utilisable pour tous, et de la rassembler pour les classes en fonction des sujets à traiter. Ces mêmes connaissances professionnelles il les transmet, adaptées bien sûr, dans la mesure où elles sont utiles pour leur rendre aisé, intéressant, efficace surtout, le maniement de cette documentation. Il se pliera, pour cette transmission, à ce que souhaite le professeur, ainsi que nous l'avons écrit plus haut.

x

x x

La pédagogie documentaire du bibliothécaire, et la pédagogie des connaissances du professeur se mêlent, s'imbriquent, s'entrecroisent avec les recherches des élèves dans la masse documentaire où ils sont aux prises avec cette double difficulté : comment en tirer des connaissances et avec quelle méthode.

.../.

C'est pourquoi, dès que les premiers tâtonnements ont permis de mettre au point, dans la pratique, ce qui a été auparavant défini théoriquement, le fonctionnement en duo du professeur et du bibliothécaire dans la classe, loin de poser des problèmes, améliore le climat et le rendement. C'est pourquoi la quasi totalité des participants, professeurs, élèves, bibliothécaires, y voient une somme d'intérêt et d'efficacité, un progrès.

C'est aussi pour ces raisons et ces constatations que la formule de l'acquisition des connaissances par le travail personnel au sein d'une équipe m'apparaît préférable au travail totalement indépendant où les élèves ne sont pas assez préparés pour cumuler sans problèmes toutes les difficultés qui les assaillent à la fois. (cf pièces jointes n° 3).

EXPERIENCES EN COURS :

1) Enquête sur la lecture des adultes. (cf pièce jointe n°4).

J'en ai soumis le projet en mars 1973 à Monsieur GAUTIER, maître assistant à l'Institut de Psychologie de la Faculté des Lettres de Tours, qui a proposé à quatre étudiants d'en faire le sujet d'un mémoire de maîtrise. Inspirée des travaux de J.E. MERRITT, cette enquête se distingue assez nettement des nombreuses enquêtes qui l'ont précédées et cherchaient à cerner la lecture en tant que phénomène esthétique ou culturel, puisqu'elle désire évaluer les problèmes de la lecture-outil dans la vie quotidienne.

A travers 17 questions simples, il s'agit de mesurer l'importance de la lecture de documents très familiers, banaux, dont la rencontre est fréquente, qui ne sont pas considérés comme une "lecture" au sens habituel du mot. Et cependant il se trouve que leur lecture ou leur non lecture ont ou peuvent avoir des conséquences bénignes ou graves : de la recette de cuisine ratée au contrat léonin en passant par la détérioration du dernier gadget ménager ou la déception éprouvée à la réception du vêtement acheté par correspondance. Un autre but du questionnaire est l'examen des difficultés rencontrées au cours de ces lectures, ou les interdisant.

Comment une telle enquête peut-elle aider à la promotion de la lecture ? Par plusieurs voies :

- en faisant diffuser les questionnaires auprès des parents par l'intermédiaire des enfants ; ceux-ci recevront de leurs professeurs quelques indications pour aider éventuellement leurs parents dans leurs réponses. Ainsi la lecture sera l'objet d'une réflexion, d'un échange de propos en famille ce qui n'est pas si fréquent. D'autant que l'enfant pourra revenir à la charge lors du dépouillement,
- en réfléchissant sur les difficultés et les obstacles à la lecture-outil, les élèves auront une réponse pertinente à la question qu'ils posent sans cesse "à quoi sert ce qu'on fait à l'école" ; ils y puiseront une motivation certaine,
- les enseignants aussi pourront tirer quelque profit pédagogique des résultats de l'enquête, par exemple en préparant les enfants à vaincre les difficultés qui arrêtent les adultes.

Les étudiants rencontrent actuellement les directeurs de 16 C.E.S. et C.E.G. du département afin de pouvoir lancer de 1.000 à 2.000 questionnaires.

Ils se sont engagés à faire connaître les principales conclusions de leur enquête aux enseignants qui les auront aidés.

2) Formation des formateurs.

Madame la Directrice de l'Ecole Normale d'Institutrices, Monsieur le Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs ont accepté que les élèves de F.P.2 reçoivent une initiation aux problèmes de l'utilisation d'une masse documentaire. Monsieur l'Inspecteur d'Académie a donné son accord.

...../.

Les cours sont assurés partie par des enseignants des Ecoles Normales, partie par les Conservateurs de la Bibliothèque Municipale, et ont lieu soit à la Bibliothèque que soit à l'Ecole Normale.

3) Participation à d'autres recherches.

Madame D. ESCARPIT étudie depuis quelques années les rapports de l'enfant et de l'image. Elle souhaitait étendre le nombre des observations qu'elle mène sur les réactions suscitées chez les enfants par plusieurs albums illustrés. Il m'a semblé que participer à de telles enquêtes qui sont sérieuses, minutieuses, élargissait l'horizon. Aussi, après m'être assuré qu'elles y trouvaient de l'intérêt et m'être enquis de leur volonté de se livrer aux observations nécessaires auprès d'une douzaine d'institutrices d'école maternelle de Tours et du département, ai-je demandé à Mademoiselle l'Inspectrice des Ecoles Maternelles et à Monsieur l'Inspecteur d'Académie leur autorisation.

4) Approche pédagogique de l'évaluation des résultats.

Que l'acquisition des connaissances par le travail personnel sur une masse documentaire ait été choisi comme moyen d'amplifier, d'approfondir les rapports des enfants avec la lecture est tout ensemble acte de raison et de foi. Il est indispensable d'y ajouter l'observation qualifiée et quantifiée. C'est pourquoi j'ai demandé à Monsieur GAUTIER de mettre au point une approche pédagogique de l'évaluation des résultats. L'expression peut paraître d'une hyperprudence. En réalité elle est tout à fait justifiée quand on pense au nombre très élevé des variables qui entrent en jeu : la composition des classes, les sujets et les documents qui en traitent, le caractère et la personnalité des adultes impliqués dans chaque séance de travail, sans oublier les répercussions sur la conduite des élèves dans l'école de tout ce qui se passe dans la famille ou la ville... D'autre part, le temps de maturation ne s'accélère pas : il faut du recul pour juger, avec quelque chance de dire vrai, de la valeur pédagogique de telle ou telle méthode.

Le processus est engagé ; c'est l'essentiel. Il serait vain d'en attendre quelque conclusion solide avant un an. Mais cela n'empêche pas entre temps l'action et l'innovation qui doivent beaucoup au dynamisme et à l'optimisme.

x x
 x

BILAN FINANCIER.

La répartition des subventions allouées entre les différents postes budgétaires proposée en mars 1972 a été assez sérieusement modifiée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui souhaitait multiplier les bibliothèques de classes dans les établissements du 1er degré et alimenter les bibliothèques d'établissement de certains C.E.G. ou C.E.S.

Ce poste budgétaire nouveau, auquel s'est ajouté la rémunération d'heures supplémentaires à certains professeurs, non prévue primitivement, ont imposé la réduction des autres postes budgétaires.

C'est ainsi que la part de la banque d'outils pour la première année a été réduite de 310.000 à 193.000 F. (y compris les 10.000 F de mobilier).

L'Association des Amis de la Bibliothèque Centrale de Prêt d'Indre-et-Loire a dû faire l'avance du traitement et des charges sociales de deux bibliothécaires-documentalistes pendant quatre mois ; elle assure le traitement de la troisième bibliothécaire-documentaliste.

Les délégations de crédits ont eu lieu assez tard.

...../.

Ceci explique que l'installation prévue de la banque d'outils au Centre de Renouveau Pédagogique n'ait pu avoir lieu jusqu'à ce jour. Les achats ont été tardifs et tout ce qui a été acheté est ; soit en circulation lorsqu'il s'agit de livres et documents, soit en dépôt lorsqu'il s'agit de diapositives ou de reproductions d'art (Musée des Beaux Arts). Les rayonnages ne pourront être garnis qu'avec la mise en route du prochain budget. (cf annexe n° 5).

x x

x

PROJETS ET BUDGET 1974-1975.

=====

Les expériences actuellement en cours dont certaines débroussaillent des problèmes à peine abordés à ce jour auront pour conséquences de révéler certains faits, certaines situations, qui solliciteront l'attention et seront générateurs de nouvelles études et expériences. Il est donc prématuré d'en parler actuellement mais il est permis de penser que le choix sera assez vaste et intéressant.

Il semble d'autre part utile de chercher à mieux connaître les aptitudes des élèves au travail de groupe ; des questionnaires, des interviews, pourront être menés avec profit pour tous auprès des élèves, des enseignants, de certains parents.

Des réunions de travail avec les enseignants pourront être organisées avec des thèmes précis.

Dans le domaine plus particulier des bibliothécaires-documentalistes quelques élèves des classes normales de 3ème, qui ont déjà trois ans d'expérience dans l'acquisition des connaissances par le travail en équipes pourraient être lancés dans le travail indépendant, dans des conditions préalablement bien établies.

Enfin l'application du programme de trois ans doit être poursuivie et la banque d'outils doit pouvoir cette année lancer les trois nouveaux services de documentation qui étaient prévus.

(cf annexe n° 5).

A Touva le 13 Février 1974

R. F. 22.5

